



➔ LA MÉTHODE D'ÉLABORATION DU PROJET STRATÉGIQUE

Le présent projet stratégique est l'aboutissement d'un travail collectif et de concertation pluridisciplinaire qui s'est déroulé sur une période de 6 mois au cours de l'année 2023. La réflexion a débuté par une phase de diagnostic reposant sur des analyses quantitatives et qualitatives sur les forces et les faiblesses du CHU de Poitiers.

En parallèle, l'ensemble des trios de pôle ont été interrogés afin de confronter le diagnostic et les projets du CHU aux enjeux et besoins perçus par ses professionnels et ses principaux partenaires.

Ce travail a permis d'établir une vision globale de la situation de l'établissement, en particulier autour de trois grandes thématiques :

1. Le positionnement concurrentiel du CHU et ses partenariats au sein de l'ex-région Poitou-Charentes,
2. L'organisation des parcours patients en lien avec les acteurs hospitaliers et de ville,
3. La dynamique de recherche, d'enseignement et d'innovation.

Ces éléments ont été partagés au cours d'un séminaire de travail qui a réuni environ 120 professionnels du CHU en avril 2023. Les participants du séminaire ont travaillé en groupes pour construire les orientations stratégiques et amorcer le travail d'identification des projets à mettre en place dans le cadre du projet d'établissement.

Puis, pendant les mois de mai et de juin, l'ensemble des services du CHU a travaillé pour formaliser près de 400 projets en réponse à ces orientations stratégiques. Ce travail pluriprofessionnel a ensuite été consolidé par pôle, puis à l'échelle de l'établissement. L'ensemble des projets a été évalué et ceux retenus constituent le fondement du projet stratégique 2024-2028. Les projets qui ne figurent pas dans ce document ne sont toutefois pas abandonnés puisqu'ils serviront à alimenter les contrats de pôles des prochaines années.

Le projet stratégique a été l'occasion de redonner un sens du collectif à des équipes médicales et paramédicales éprouvées par les dernières années de crise sanitaire autour d'orientations fortes et porteuses de sens pour la réponse aux besoins du territoire. L'implication des professionnels de santé dans le projet a été grandissante au fur et à mesure de l'avancement du projet d'établissement et a permis d'aboutir à une synthèse qui reflète le dynamisme et la cohésion des équipes du CHU de Poitiers.

Par ailleurs, le volet social et professionnel du projet d'établissement a fait l'objet d'une démarche collaborative spécifique : un appel à participation auprès de tous les professionnels du CHU a été lancé. Ainsi, ce sont 10 groupes de travail qui ont été constitués sur tous nos sites, et plus de 100 professionnels qui ont travaillé sur des thématiques prédéfinies en juin et juillet 2023.

De même, les organisations syndicales ont toutes été consultées sur les mêmes thèmes que les professionnels.



C'est un grand honneur de vous inviter à prendre connaissance du projet d'établissement 2024-2028 du centre hospitalier universitaire de Poitiers. Il trace, pour les cinq prochaines années, les axes et les projets prioritaires pour toujours mieux prendre en charge nos concitoyens de la Vienne et du Poitou-Charentes. Nous voulons d'abord rappeler que ce projet est le fruit d'un travail collectif mené avec près de 150 professionnels du CHU provenant de ses cinq sites – professionnels médicaux, paramédicaux, techniques, logistiques et administratifs, de représentants des usagers et des soins de ville.

Inscrit dans la stratégie de santé nationale et régionale, il permet l'émergence de projets médicaux et soignants, innovants et adaptés aux besoins de chacun, patients et personnels, dans un exercice professionnel d'écoute et de respect, construisant l'avenir éco-responsable de notre établissement.

Six orientations ont été définies et 70 projets majeurs validés. Ils sont complétés des projets de soins, social et professionnel, usagers-qualité des soins et gestion des risques associés aux soins, recherche, numérique, logistique, développement durable et du projet de gouvernance et de management participatif. Ces projets devront murir, vivre, être portés et amendés

autant qu'il sera nécessaire pour respecter nos six orientations fondamentales et nos valeurs de respect, d'engagement, de solidarité et de progrès. Ces projets seront par ailleurs traduits dans le plan d'investissement du CHU.

L'excellence clinique et l'excellence de la recherche doivent s'appuyer sur des équipes professionnelles, fortes et solidaires. Cela suppose un renforcement de nos équipes par le rétablissement de nos effectifs d'une part et la construction d'ambiances de travail où l'empathie et la bienveillance doivent devenir les maître-mots du travail en équipe. La formation et l'accompagnement des managers et des équipes seront les conditions pour rendre possibles l'atteinte de nos priorités en matière de qualité des soins, de recherche et d'innovations cliniques et organisationnelles au service d'une médecine plus humaine, plus efficace et plus sobre.

Former les générations qui viennent aux métiers traditionnels et nouveaux, œuvrer pour des soins innovants accessibles à tous, dans un contexte environnemental respectueux des ressources, en lien avec tous les acteurs du territoire, sont les missions essentielles que nous allons porter ensemble au sein du Poitou-Charentes.



Pierre CORBI
Président de la commission
médicale d'établissement
du CHU de Poitiers



Anne COSTA
Directrice générale
du CHU de Poitiers



Marc PACCALIN
Doyen de la faculté
de médecine et de pharmacie
de Poitiers

01 Le mot de la direction générale

04 L'état des lieux de la situation de l'établissement

04 Situation épidémiologique et démographique

05 Le CHU de Poitiers et ses valeurs

06 Les équipes médicales et non médicales

07 L'activité de soins et de recherche

08 Les orientations stratégiques du CHU de Poitiers

10 ORIENTATION 1 - DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ DE RECOURS À L'ÉCHELLE DU POITOU-CHARENTES ET RATIONALISER LES PARCOURS DE SOINS À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

- Développer l'offre de recours 12
- Transformer les plateaux médico-techniques 15
- Optimiser les parcours à l'échelle départementale au profit des patients 18

20 ORIENTATION 2 - FAVORISER ET ACCOMPAGNER L'ÉPANOUISSEMENT PROFESSIONNEL, LES COMPÉTENCES, L'AUTONOMIE ET L'INITIATIVE DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS D'UN CHU DURABLE

- Mesurer et reconnaître l'investissement de chacun et renforcer et valoriser les compétences de tous 22
- Proposer des conditions de travail et un cadre attractifs 24
- Le CHU de Poitiers engagé dans la démarche de développement durable 27

28 ORIENTATION 3 - STRUCTURER, PRIORISER, ENCOURAGER ET VALORISER LA RECHERCHE MÉDICALE ET PARAMÉDICALE

- Adapter et développer l'offre de services proposée aux chercheurs 30
- Promouvoir la recherche paramédicale et l'élargissement des champs de la recherche 32
- Accompagner les thématiques de recherche en biologie-santé emblématiques de l'établissement et favoriser l'émergence de nouvelles thématiques d'excellence 33

36 ORIENTATION 4 - ACCÉLÉRER LE VIRAGE NUMÉRIQUE DU CHU ET DE SES PARTENAIRES

- Développer des outils numériques innovants, performants et sécurisés pour assurer aux patients un parcours de soins fluide.
- Améliorer l'interface entre les outils numériques du CHU et ceux de ses partenaires pour fluidifier la prise en charge du patient.
- Accompagner le développement de l'utilisation du numérique et faciliter le travail des professionnels de santé.

TABLE DES MATIÈRES

44 ORIENTATION 5 - STRUCTURER ET DÉVELOPPER LA COLLABORATION VILLE-HÔPITAL AU BÉNÉFICE DU PATIENT, DES PROFESSIONNELS ET DES ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES

52 ORIENTATION 6 - INTÉGRER ET MOBILISER L'EXPÉRIENCE PATIENT TOUT AU LONG DU PARCOURS DE SOINS ET DE VIE, AFIN DE RENFORCER L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES SOINS

➔ L'ÉTAT DES LIEUX DE LA SITUATION DE L'ÉTABLISSEMENT

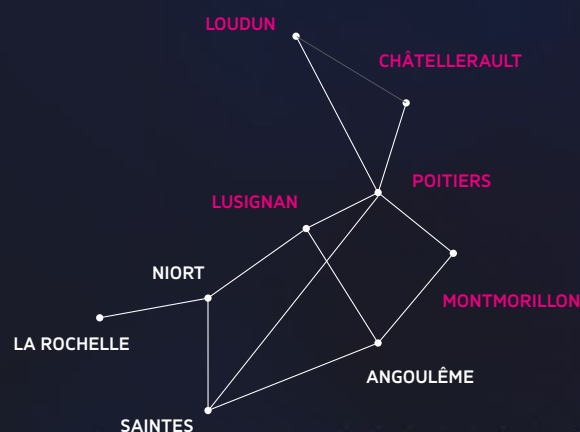
ET SUR SON TERRITOIRE

• SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE

La Vienne est un département avec une population qui augmente plus vite que la moyenne nationale et régionale (0,7%/an vs 0,4% pour la France). On y trouve moins de personnes de plus de 75 ans (10% vs 12% en France).

Les indicateurs épidémiologiques de mortalité prématurée ou évitable y sont identiques à la moyenne nationale et on ne relève pas de déficit majeur en termes de réponse à la population.

De même, la démographie médicale et l'offre hospitalière sont globalement dans la moyenne. On note seulement un taux d'équipement inférieur en soins de suite et de réadaptation avec 10% de lits en moins par rapport à la moyenne nationale.



• LE CHU DE POITIERS ET SES VALEURS

Les valeurs communes des professionnels et usagers de l'établissement ont été positionnées au cœur de la stratégie du CHU, qui sert un CAP 2030 s'appuyant sur 4 piliers : les 4P (patients-proches-partenaires-public), les équipes, le développement/investissement et l'innovation/recherche.

« **Les 4P** » développent des parcours de soins s'appuyant sur des démarches médico-soignantes.

« **Les équipes** » vise à permettre une attractivité des postes au CHU s'appuyant sur l'accueil des professionnels, la coopération au sein des équipes, la prise en compte des besoins personnels et professionnels de chacun.

« **Le développement et l'investissement** » vise le développement des activités et des ressources pour maintenir des investissements à un niveau élevé, notamment par le développement d'activités de recours

« **L'innovation et la recherche** » a pour objectifs l'accompagnement des jeunes chercheurs médicaux et paramédicaux dans le cadre de partenariats avec l'université, les agences et organismes de recherche, les entreprises, afin d'assurer l'intégration d'innovations et d'adaptations des prises en charge pour les patients.

Le CAP 2030 s'appuie également sur des valeurs définies collectivement en 2021 : **Respect, Engagement, Solidarité et Progrès**.

Le respect : qui implique chacun d'entre nous à traiter avec respect, bienveillance et empathie les collègues, les patients, les usagers, leurs proches et les partenaires, à faire preuve d'altruisme et d'attention envers tous.

L'engagement : qui nous engage à tout mettre en œuvre pour la qualité des soins et la satisfaction du patient et des équipes, à maintenir et développer sans cesse nos compétences pour tendre vers l'excellence en promouvant la recherche et l'innovation et à faire preuve d'exemplarité et de rigueur au quotidien.

La solidarité : qui favorise le « travailler ensemble » dans un esprit d'entraide et de confiance mutuelle, la solidarité dans les difficultés comme dans les succès et qui permet de développer l'esprit d'équipe en favorisant le partage et la communication.

Le progrès : C'est aborder l'avenir avec enthousiasme et optimisme, encourager la créativité, l'esprit d'initiative et d'ouverture et accepter le droit à l'erreur avec tolérance.

Sur les trois dernières années, le CHU a ainsi mis en place une démarche de management par les valeurs qui s'appuie sur la coopération des professionnels, pour proposer des solutions concrètes aux difficultés du service dans le respect des valeurs du CHU : 21 services sont à ce jour engagés dans la démarche.

• LES COOPÉRATIONS AVEC LES AUTRES ÉTABLISSEMENTS DU TERRITOIRE

- Au sein de la Vienne

Au sein du département de la Vienne, l'offre de soins hospitalière publique est structurée au travers du groupement hospitalier de territoire (GHT) de la Vienne depuis le 1^{er} janvier 2016. Le Groupement est composé du CHU de Poitiers (établissement membre), du Centre hospitalier Henri Laborit (établissement membre), de quatre EHPAD associés (La Brunetterie, Les Châtaigniers, Théodore Arnault, Les Capucines) et d'un centre de soins de rééducation et de réadaptation partenaire (La Colline Ensoleillée à La Roche Posay). Le GHT s'appuie sur un projet médical partagé de territoire qui définit 20 filières.

Le CHU de Poitiers a aussi formalisé des conventions de coopération avec la majeure partie des EHPAD de la Vienne afin de structurer le parcours de soins de la personne âgée nécessitant une prise en charge à l'hôpital ainsi qu'une prise en charge en télémedecine. Dans le cadre du projet médical partagé, l'accent est notamment porté sur les filières partagées entre le CHU et le Centre hospitalier Henri Laborit : urgences, addictologie, soins somatiques...

- Au sein de l'ex-région Poitou-Charentes

Dans l'ex-région Poitou-Charentes, qui constitue toujours la subdivision d'internat du CHU et de la faculté de médecine et de pharmacie de Poitiers, le CHU multiplie depuis plusieurs années les coopérations et les temps médicaux partagés.

Le CHU de Poitiers est l'établissement de recours et de référence pour les GHT des Deux-Sèvres (CH de Niort), de Charentes (CH d'Angoulême), Atlantique 17 (Groupe Hospitalier La Rochelle-Ré-Aunis) et de la Saintonge (CH de Saintes) (convention d'association) pour les missions suivantes : gestion de la démographie médicale, activités médicales de référence et de recours (réanimations néonatale et pédiatrique, maternité de niveau III), recherche et développement de l'innovation en santé, enseignement et formation initiale des professionnels libéraux.

• LES ÉQUIPES MÉDICALES ET NON MÉDICALES

Les effectifs médicaux sont en forte augmentation par rapport à 2018, avec 125 nouveaux ETP médicaux dont 60 issus de la fusion avec GHN. Les effectifs paramédicaux sont en hausse de 6% en 5 ans en dehors de la fusion GHN. Il y a eu une augmentation de 660 soignants, dont 465 issus de la fusion avec Châtelleraut et une croissance relativement marquée dans certains pôles qui s'explique par l'intégration des effectifs du GHN.

Malgré tout, des difficultés de recrutement post crise se sont faites jour, particulièrement depuis 2022. Elles grèvent les capacités d'hospitalisation de l'établissement et sont source de difficultés pour les professionnels du CHU. C'est pourquoi un plan d'attractivité visant aussi bien les professionnels médicaux que paramédicaux a été mis en place. Les effets de cet effort institutionnel sont aujourd'hui visibles avec de premiers signes d'amélioration sur les effectifs infirmiers en 2023.

• L'ACTIVITÉ DE SOINS

Sur les 5 dernières années, le nombre de séjours au CHU de Poitiers est globalement stable hors période COVID autour de 94 000 séjours.

Toutefois, le nombre de séjours d'hospitalisation conventionnelle est en diminution là où celui d'ambulatoire est en augmentation. Même si cette évolution correspond aux recommandations médico-scientifiques et à la tendance nationale, elle laisse à craindre une insuffisance de recours aux soins en Poitou-Charentes.

En cancérologie, l'activité est en augmentation régulière sur les 5 dernières années. L'augmentation est particulièrement marquée pour les chimiothérapies avec un risque de saturation des capacités actuelles du CHU, mais le projet de PRC 2 permet d'envisager une mise à niveau des ressources dès 2026 et de regrouper celles-ci dans un centre de cancérologie sur le CHU.

• LA STRATÉGIE RÉGIONALE ET NATIONALE

La stratégie nationale de santé précise les objectifs : « répondre aux besoins de santé de chacun, sur tout le territoire avec une offre adaptée ». Il s'agit de rendre l'accès aux soins égal, le financement plus accessible pour disposer d'une gradation des soins, d'intégrer la prévention dans les parcours de santé, d'assurer les urgences (SAS) et les soins non programmés. Des points sont précisés sur la prise en charge à domicile (HAD), la prise en charge des femmes, la fin de vie et la pertinence des soins.

Le projet régional de santé 2018-2028 de la Nouvelle-Aquitaine, révisé le 1er novembre 2023, détermine quant à lui quatre priorités régionales : **l'accès à la santé sur tout le territoire**, **l'accès aux soins urgents** pour tous, **l'accompagnement des personnes en situation de handicap** et des personnes en **situation de souffrance psychique**.

Il souhaite par ailleurs accompagner quatre évolutions majeures du système de santé : plus de **prévention et de promotion de la santé**, plus de **prises en charge à domicile**, une offre de soin **personnalisée et coordonnée** accrue avec une participation active des patients, et enfin plus de résilience en remplaçant les **ressources humaines** au cœur du système de santé.

• L'ACTIVITÉ DE RECHERCHE.

En recherche, il y a une **augmentation régulière des publications et des essais cliniques** sur les **5 dernières années** avec une augmentation des points SIGAPS de 35% en 5 ans et une part des publications dans des revues de rang élevé qui s'accroît. Le **nombre d'études** en promotion interne et externe a augmenté de **plus de 50 %** en 5 ans.

Cette augmentation est toutefois inférieure à celle des autres établissements, ce qui dégrade la place relative de Poitiers. En effet la part de la dotation socle MERRI allouée au CHU de Poitiers est en baisse régulière depuis 5 ans. Il existe un enjeu, notamment sur les essais cliniques, avec une dotation liée aux essais cliniques en fort recul depuis 5 ans et une tendance similaire pour les publications. Il existe de ce fait un enjeu de priorisation des efforts de la recherche, et une stratégie partenariale à faire évoluer avec l'université pour gagner en visibilité et en impact.

La stratégie nationale de santé et le projet régional de santé ont défini des axes dans lesquels le projet du CHU s'inscrit.

➔ LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU CHU DE POITIERS

Fort de ces constats, l'ambition du CHU est d'apporter une offre complète sur son territoire dans une logique de gradation des soins sur les activités de recours les plus avancées.

Ainsi, 6 orientations, correspondant à 6 objectifs stratégiques pour les 5 années à venir, ont été formalisées :



10
ORIENTATION 1

Développer l'activité de recours à l'échelle du Poitou-Charentes et rationaliser les parcours de soins à l'échelle départementale



20
ORIENTATION 2

Favoriser et accompagner l'épanouissement professionnel, les compétences, l'autonomie et l'initiative de l'ensemble des professionnels d'un CHU durable



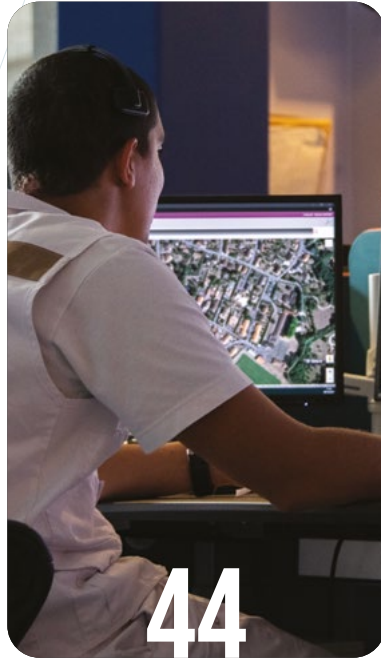
28
ORIENTATION 3

Structurer, prioriser, encourager et valoriser la recherche médicale et paramédicale



36
ORIENTATION 4

Accélérer le virage numérique du CHU et de ses partenaires (digitalisation, dématérialisation, cybersécurité, identitovigilance, DPI unique, interopérabilité)



44
ORIENTATION 5

Structurer et développer la collaboration ville hôpital au bénéfice du patient, des professionnels et des établissements partenaires



52
ORIENTATION 6

Intégrer et mobiliser l'expérience patient tout au long du parcours de soins et de vie, ainsi que dans les projets du CHU

Le projet stratégique reprend pour chacune de ces orientations stratégiques les soixante-dix projets emblématiques et structurants sur les trois cents travaillés et proposés par les pôles et les directions fonctionnelles du CHU. Les autres projets présentés ont vocation à être examinés et mis en œuvre dans le cadre des contrats de pôle 2024-2029.



ORIENTATION 1



DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ DE RECOURS À L'ÉCHELLE DU POITOU-CHARENTES ET RATIONALISER LES PARCOURS DE SOINS À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

En tant que seul établissement public de santé (hors psychiatrie) du département de la Vienne, le CHU de Poitiers est l'établissement de proximité pour un bassin de population important. Son caractère multisite doit lui permettre d'organiser au mieux les parcours à l'échelle départementale en répartissant les activités de manière optimale.

Toutefois, ce rôle de proximité doit s'appuyer sur le développement de l'activité de recours du CHU. Son attractivité à l'échelle de la région Poitou-Charentes doit permettre de créer et de renforcer des activités de pointe spécifiques à un établissement hospitalo-universitaire.

➔ DÉVELOPPER L'OFFRE DE RECOURS



• Fédérer la recherche et les soins en cancérologie

Le CHU de Poitiers entend consolider ses initiatives en cancérologie en créant un institut dédié, fusionnant soins et recherche, dans le cadre du projet architectural du « pôle régional de cancérologie 2 ».

- Cette initiative ambitieuse vise à sécuriser et à développer les activités de **thérapies cellulaires et MTI** et elle garantit un parcours de soins optimal pour nos patients, en particulier ceux éligibles à un traitement par CAR-T cells ou un anticorps bispécifique et la mise en œuvre d'une **plateforme d'immunomonitoring**.
- En parallèle, sera créé un **hôpital de jour** axé sur les soins de support ainsi qu'un autre consacré aux soins palliatifs. Cette dernière activité sera également renforcée avec l'augmentation du nombre de **lits dédiés** et la relocalisation de l'unité.
- D'autres actions viendront compléter ce projet comme par exemple le développement de la **télésurveillance des patients**, l'informatisation du dossier patient en hospitalisation de jour, le renforcement des relations avec les confrères libéraux, la mise en place de consultations pharmaceutiques ou encore la structuration de la filière d'adressage en radiothérapie.
- L'ouverture du bâtiment « pôle régional de cancérologie 2 » aura lieu en 2026.

• Développer l'activité de recours pédiatrique

- L'ambition du CHU est de retrouver, renforcer et développer significativement l'activité de recours en pédiatrie. À cet effet, plusieurs initiatives seront portées par les différentes spécialités de l'établissement avec la création d'une unité de médecine pédiatrique spécialisée, d'une UHCD pédiatrique de 7 lits ainsi que d'une hospitalisation de jour de MPR pédiatrique.



- L'accent est également mis sur la prise en charge spécialisée, avec la mise en place d'une équipe mobile « adolescents et jeunes adultes en oncologie et hématologie », une intervention en activité physique adaptée en oncologie pédiatrique ainsi que la restructuration du service d'oncologie pédiatrique.
- Enfin, la mise en place de visites à domicile pour les soins palliatifs, un programme d'ETP douleur chronique et un **hôpital de jour dédié à la douleur** sont autant d'étapes vers une prise en charge renforcée en pédiatrie au CHU.

• Développer l'activité de recours des neurosciences

Le développement de l'activité de recours des neurosciences est intimement lié à la recherche et au développement de technologies performantes en collaboration avec d'autres services. Cette activité de recours concerne :

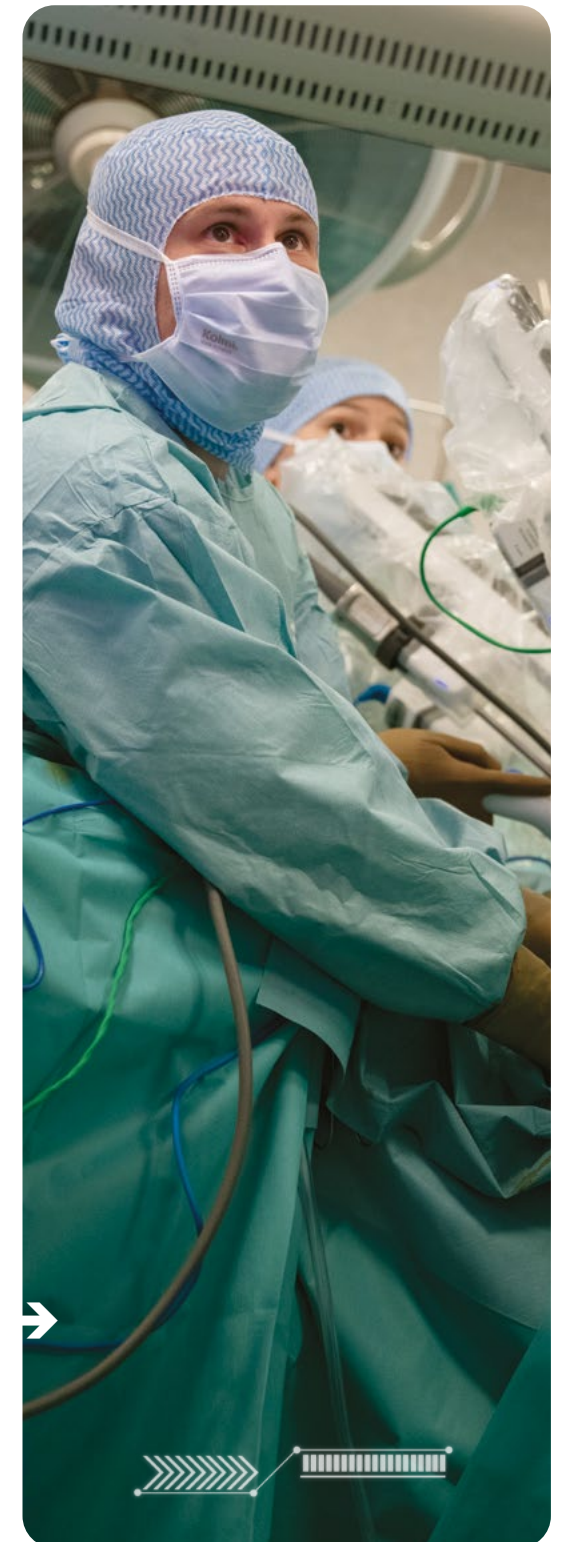
- la **maladie de Parkinson** et la **neurostimulation**,
- la **sclérose en plaques**, avec la création d'un **centre de ressources et de compétences**
- la **greffe autologue de cellules souches**
- la prise en charge des **accidents ischémiques transitoires en circuit court**
- l'étude du vieillissement cérébral et des troubles cognitifs et enfin les tumeurs cérébrales gliales avec la chirurgie éveillée et leur caractérisation génétique en IRM 7T.

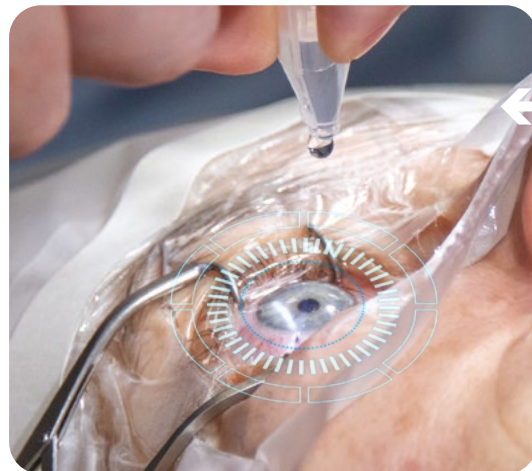


• Poursuivre le développement des activités de greffes d'organes

Le CHU se mettra en ordre de marche pour atteindre les objectifs fixés par le Plan ministériel pour le prélèvement et la greffe d'organes et de tissus 2022-2026, en collaboration avec les établissements de l'ex-région Poitou-Charentes, et notamment : la croissance des greffes et prélèvements, **un taux de greffes rénales à partir de donneur vivant de 20 %**, et **un taux de greffes réalisées suite à un prélèvement « Maastricht III » de 15 %**. Un plan d'actions assorti de moyens et d'objectifs quantifiés sera défini annuellement et suivi sur le même rythme par un comité de pilotage associant la direction, la Fédération hospitalière des greffes et prélèvements d'organes et de tissus et l'ensemble des parties intéressées.

- **Mettre en œuvre dans le groupement hospitalier de territoire, le projet de prise en charge des troubles du comportement alimentaire.**





• Mettre en œuvre le projet 3 O (ophtalmologie, ORL, odontologie)

Les services d'ophtalmologie, d'odontologie et d'ORL du CHU de Poitiers sont confrontés à des défis majeurs en termes de capacité d'accueil. La création de nouvelles structures avec des locaux adaptés est nécessaire pour répondre à la demande croissante en soins, formation et recherche, tout en **améliorant l'attractivité de ces services** et pour **contribuer à l'ancrage de futurs praticiens dans la région**.

Cette structure doit notamment permettre d'accueillir, à partir de l'été 2028, 36 étudiants en odontologie et se préparer à la perspective de création d'une unité de formation et de recherche (UFR) d'odontologie à la faculté.

LA PRÉVENTION, UN AXE TRANSVERSE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le contexte international et national, depuis la charte d'Ottawa de 1986 jusqu'au rapport du HCSP de juin 2018, recommandent d'intégrer la promotion de la santé dans les parcours de soins, faisant ainsi des hôpitaux des acteurs primordiaux de la prévention.

Cette démarche a pour ambition de dépasser la simple prévention. Elle vise à évaluer et booster la promotion de la santé dans les hôpitaux, tout en recentrant la stratégie des organisations de soins pour répondre aux défis majeurs du système de santé.

Pour cela, **l'ensemble des services du CHU** vont mettre en œuvre des actions de promotion de la santé adaptées à leur activité et aux publics concernés.

Par ailleurs, à l'échelle de l'institution, des actions concrètes vont venir porter cette ambition :

- Engagement du CHU de Poitiers dans la démarche « **Lieu de santé promoteur de santé** » avec mise en place d'une gouvernance.
- Garantie de **l'accès aux services avec une expertise en épidémiologie et santé numérique**.
- Amélioration des soins centrés sur la personne avec un **focus sur la santé sexuelle** et une expertise en gestion des risques.
- Création d'un environnement de travail sain, en particulier une démarche de « Lieu de santé sans tabac ».
- Promotion de la santé dans la communauté élargie avec une **expertise en santé environnementale**.



➔ TRANSFORMER LES PLATEAUX MÉDICO-TECHNIQUES

• Accroître le dimensionnement régional du CCV et optimiser les parcours patients

Un des objectifs du CHU de Poitiers est de continuer à développer son offre de recours en cardiologie et en chirurgie cardiaque et vasculaire tout en favorisant la recherche et l'enseignement.

- Ouverture d'une seconde salle hybride.

Le service de cardiologie souhaite augmenter ses prises en charge en **cardiologie interventionnelle structurée** (traitement percutané des valvulopathies aortiques (TAVI), mitrales et tricuspides) et en rythmologie interventionnelle complexe (troubles du rythme) pour tous les patients du Poitou-Charentes en redimensionnant son plateau technique par l'ouverture d'une **deuxième salle hybride** nécessaire à la réalisation de ces actes. L'objectif de ce projet est de diminuer les délais de prise en charge des patients et d'asseoir le rôle de recours du CHU.

- Création d'un AORTE CENTER

Il en est de même pour la chirurgie cardiaque avec le **projet AORTE Center** dont l'objectif est de développer les traitements des pathologies aiguës et chroniques de l'aorte et donc de structurer le parcours du patient à l'échelle de l'ex région Poitou-Charentes et développer les liens avec les hôpitaux de Niort, Saintes, Angoulême et La Rochelle.

L'acquisition d'un **deuxième robot chirurgical** est aussi un facteur d'attractivité non négligeable pour les praticiens, les étudiants, mais aussi pour les patients, leur permettant d'avoir accès à la chirurgie robot assistée pour toutes les spécialités du CHU et ainsi continuer à contribuer à l'abaissement de la durée moyenne de séjour des patients tout en améliorant la qualité de leur prise en charge.





• Réorganiser l'imagerie au CHU

Pour accompagner le développement de l'activité de recours, plusieurs initiatives majeures de réorganisation et de modernisation sont prévues dans le domaine de l'imagerie médicale, qui s'appuie sur la territorialisation des équipes médicales.

- La **structuration d'une plateforme d'imagerie de la femme** sera complétée avec notamment l'installation d'une **IRM dédiée à la prise en charge de l'endométriose**. Ensuite, l'organisation de l'imagerie aux urgences sera également modifiée avec l'installation d'une **IRM au sein du service, dédiée** à la prise en charge de ces patients non programmés.

- Les équipements **scanner et IRM seront augmentés** au regard des autorisations du projet régional de santé dans le cadre de **partenariats publics/privés structurés, avec la construction d'un bâtiment dédié à l'imagerie du pôle régional de cancérologie (GIE PRC)**.

- Le **service de médecine nucléaire** sera également reconstruit pour assurer un accueil de qualité et faire face à une demande en constante augmentation. Ce service joue un rôle essentiel dans le diagnostic et le suivi de nombreuses pathologies. La modernisation de ses infrastructures nous permettra de maintenir notre niveau d'excellence en matière d'imagerie nucléaire et d'offrir des soins toujours plus performants à nos patients.

- La mise en place d'un «hub» de programmation en radiologie permet une amélioration progressive de la pertinence des prescriptions.

Ces projets de réorganisation et de modernisation de l'imagerie médicale au CHU de Poitiers contribueront à fournir des soins de haute qualité, à rester à la pointe de la technologie médicale et à répondre aux besoins spécifiques de nos patients, tout en consolidant notre position en tant que centre hospitalier d'excellence dans la région.

• Restructurer la chirurgie ambulatoire pour permettre son développement

Afin de réaliser pleinement le potentiel ambulatoire du CHU, le service sera restructuré pour augmenter à la fois la capacité de prise en charge et la qualité du parcours. Ces travaux s'inscriront dans la continuité du projet **Patient 3D (Digne Debout et Détendu) aux blocs opératoires**. L'objectif de cette démarche est un parcours de chirurgie adapté aux besoins des patients, fluide, moderne et accueillant.

• Restructurer la biologie et la pharmacie

Interrompue par la crise COVID, la restructuration des activités de biologie et de pharmacie va se poursuivre. Ce projet organisationnel et architectural ambitieux vise non seulement à soutenir le développement de nos activités de soins, mais également à être en support des activités de recherche (certification ISO 9001 pour les produits expérimentaux, plateforme d'immunomonitoring). En outre, ce projet porte le développement de la pharmacie clinique et de l'implication des professionnels de la pharmacie dans les unités de soins.

Il est important de souligner que cette initiative s'accompagnera également d'un effort conséquent pour soutenir l'optimisation logistique à la fois sur le plan architectural (plateforme logistique à Poitiers), informatique (nouveau logiciel de gestion d'entrepôt) et organisationnel (WMS).



De plus, ce changement s'inscrit dans une dynamique plus large, avec la fusion programmée des PUI à l'échelle territoriale et le renforcement des activités pharmaceutique et de biologie médicale sur les sites (restructuration de la PUI de Loudun, automatisation de la préparation des **piluliers de long séjour**, développement des chimiothérapies à Châtelleraut...).

• Renforcer le centre de ressources biologiques

Le centre de ressources biologiques (CRB) permet de faire le lien entre recherche clinique et fondamentale. Leurs échantillons biologiques et les données associées sont des ressources précieuses sur lesquelles pourront être appliquées des techniques nouvelles pour permettre les découvertes de demain. Le fonctionnement du CRB doit être renforcé, notamment pour faire face aux études académiques et industrielles en nombre croissant, notamment dans le domaine du cancer. Les points clés de son développement sont la **réalisation de l'isolement des cellules du sang périphérique**, la possibilité de prise en charge des prélèvements sur des amplitudes horaires augmentées, et la **connexion** avec les données de l'**entrepôt de données de santé**.





La territorialisation des équipes médicales sera approfondie pour assurer une présence adaptée sur l'ensemble des sites et répondre au mieux aux besoins de la population.

• Développer l'offre de soins à Châtellerauld

Le caractère multi-site du CHU est un atout qui doit être utilisé pleinement. Le site de Châtellerauld verra ainsi son offre de soins renforcée dans le respect de ses spécificités et en s'appuyant sur les ressources des autres sites.

Ainsi, **un centre de dialyse sera créé** à Châtellerauld qui devra permettre de prendre en charge 20 patients par jour.

L'offre de consultations spécialisées sera également renforcée (rhumatologie, diabétologie, médecine interne) et le plateau réorganisé.

• Structurer la filière obstétrique

La fusion des établissements au sein du GHT a réuni deux maternités et deux centres périnataux de proximité (CPP). Le territoire connaît une croissance démographique supérieure à la moyenne nationale mais également de fortes tensions sur les effectifs médicaux. Les attentes des patientes et des professionnels de santé ont évolué, exigeant une prise en charge individualisée et bienveillante et une organisation renouvelée. Le projet de restructuration de la filière obstétrique vise à mobiliser les équipes pour suivre les grossesses de la conception au re-

tour à domicile post-accouchement et favoriser les échanges entre maternités et CPP du territoire ou de la région pour répondre aux nouvelles demandes des femmes.

Plusieurs actions sont prévues, notamment l'amélioration de l'**accueil aux urgences gynécologiques et obstétricales**, l'optimisation de la prise en charge des **grossesses débutantes**, l'adaptation des locaux pour favoriser la physiologie, la structuration de l'accueil (hospitalisation de jour, hospitalisation à domicile) des patientes présentant des pathologies maternelles et/ou fœtales et le développement de la pelvipérinéologie et de la prise en charge de l'endométrieose. Le projet sera facilité par le **renforcement des ressources médicales** et d'encadrement en obstétrique.



Il s'agira également de conforter et d'accompagner la dynamique enclenchée sur les activités de procréation médicalement assistée et de diagnostic prénatal pour lesquelles le CHU de Poitiers est un centre de référence régional.

• Renforcer la prise en charge de la rééducation et du handicap

→ L'avènement d'une MPR High tech

L'activité de médecine physique et de réadaptation (MPR) sera restructurée avec des investissements immobiliers importants. Le but sera de développer la **MPR interventionnelle** (salle interventionnelle, cryothérapie, augmentation du capacitair en hospitalisation de jour,...), de promouvoir une **MPR high tech** (salle robotisée, hospitalisation de jour numérique, évaluation de la conduite automobile), de créer un **plateau d'évaluation et d'expertise multimodal** (clinique du positionnement, laboratoire d'analyses de la marche et de l'équilibre, unité urodynamique, unité d'appareillage) et enfin de développer la **MPR pédiatrique** (hospitalisation de jour avec locaux dédiés).

→ La création d'un service de rééducation post-réanimation

Le CHU de Poitiers souhaite aussi améliorer la fluidité des **parcours des patients en soins critiques** sur le territoire de l'ex-région Poitou-Charentes, en amont et en aval des réanimations, afin de répondre à l'évolution prévisible des besoins des patients. Cette adaptation de l'offre s'appuie notamment sur la création d'un **service de rééducation post-réanimation**, maillon intermédiaire entre les réanimations et la MPR, afin de fluidifier les parcours de soins des patients complexes ayant eu des séjours prolongés en réanimation.

→ La mise en place de parcours pour les patients en situation de handicap

Au-delà de ces améliorations en MPR, un travail global sera réalisé sur le parcours des patients en situation de handicap. En effet, le CHU de Poitiers portera un projet handicap et met en place un groupe de travail dédié à l'amélioration de la prise en charge du handicap avec un référent médical institutionnel désigné.

Le but de ce groupe est de définir et proposer une politique institutionnelle de prise en charge du handicap au travers d'axes d'amélioration et de développement des prises en charges du handicap inné et/ou acquis pour tous les patients permettant ainsi d'identifier le CHU comme site de recours sur le territoire du Poitou-Charentes.





ORIENTATION 2



FAVORISER ET ACCOMPAGNER L'ÉPANOUISSEMENT
PROFESSIONNEL, LES COMPÉTENCES, L'AUTONOMIE
ET L'INITIATIVE DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONNELS
D'UN CHU DURABLE

L'élaboration et la mise en œuvre du projet d'établissement ne peut se faire sans une communauté de professionnels impliqués et satisfaits de travailler au CHU. Il est ainsi essentiel de favoriser et d'accompagner l'épanouissement professionnel, le développement des compétences, l'autonomie, et l'initiative de l'ensemble des professionnels qui contribuent au fonctionnement de l'établissement. En effet, la qualité des soins et la prise en charge des patients dépendent étroitement du bien-être, de la satisfaction, et de la motivation des personnels de santé. Cette orientation et le projet social qui en découle a été élaborée à partir de groupes de professionnels volontaires dédiés.



➔ **MESURER ET RECONNAÎTRE L'INVESTISSEMENT DE CHACUN ET RENFORCER ET VALORISER LES COMPÉTENCES DE TOUS**

- Favoriser et reconnaître l'implication de chacun au service de la prise en charge du patient.



Cela comprend l'implication des professionnels dans la vie du service, la possibilité de participer aux décisions et le développement du management par les valeurs. Cela vise également à valoriser les équipes et les professionnels impliqués, notamment lors de l'entretien professionnel, en mettant en lumière leurs actions et en offrant des primes d'engagement collectif. Par ailleurs, certaines fonctions de coordination, comme la coordination des secrétariats, seront mieux professionnalisées et reconnues.

- Mieux exprimer sa reconnaissance à l'occasion des interactions professionnelles

Ce projet prévoit la création d'une charte des 10 manières de «dire merci». Il préconise également la mise en place d'un budget café, en-cas ou friandises pour des réunions tardives, des travaux supplémentaires ou des activités de cohésion d'équipe, ainsi que l'intégration de cet objectif dans les projets de service. En outre, des entretiens professionnels médicaux seront généralisés pour formaliser les échanges entre les chefs de service et les praticiens.

- Donner plus de visibilité aux réussites professionnelles

Cela inclut la publication de lettres de gratitude des patients, la création d'œuvres d'art sur des thèmes liés à l'hôpital, la célébration des réussites professionnelles, la valorisation des parcours professionnels individuels et la promotion des projets en cours pour faciliter leur conduite et favoriser les interactions aidantes.

- Développer la connaissance de tous les métiers de l'hôpital

Le but est d'organiser des événements pour mieux faire connaître les différents métiers de l'hôpital, ainsi que le développement des échanges entre les services par le biais de «vis ma vie» et de stages par comparaison.

- Faciliter l'accès de tous à la formation afin de développer les compétences et la qualité du travail réalisé



L'objectif est de mettre en œuvre des actions telles que des offres de formation flash et sur place, l'accès à la formation pour tous les métiers et agents de tous les sites, la construction d'un partenariat avec la faculté de médecine et la poursuite du développement de la formation par simulation.

Un nouveau «campus santé», regroupant l'ensemble des instituts de formations paramédicales sera construit en partenariat avec l'Université, la Région, le conseil départemental et Grand Poitiers et ouvrira en 2028. Ce projet verra aussi naître un bâtiment dédiée à la simulation qui est essentielle tant à la formation initiale qu'à la formation continue pour le personnel médical et non médical.

- Favoriser la diffusion des savoirs à l'intérieur de l'hôpital

Cela implique le développement des formations ouvertes à tous les professionnels, le fait que les **formés puissent à leur tour former leurs collègues**, et la **formation** des chefs de pôle et de service au **management** et aux règles de gestion.





➔ PROPOSER DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET UN CADRE ATTRACTIFS

• Repenser le temps de travail

La première action vise à encourager la réflexion sur des **organisations de temps de travail diversifiées**, adaptées aux activités et aux préférences des agents. Cela inclut la création de nouveaux modèles horaires, au plus près des attentes des professionnels et en adéquation avec les besoins du service. Une autre action consiste à élaborer une **banque de plannings** pour faciliter la mise en place de ces modèles et permettre aux agents de se projeter. Pour le personnel non médical, il est envisagé de mettre en place un **groupe permanent de cadres experts** en organisation du temps de travail, qui aurait pour mission d'accompagner leurs pairs, les équipes et de rester à l'affût des nouvelles modalités organisationnelles et de temps de travail.

Plusieurs actions seront envisagées pour le personnel médical comme la mise en place des **valences non cliniques**, avec l'identification du temps non clinique dans les différents services et la **définition d'une procédure générale** encadrant la possible mise en place de ces valences. Une deuxième action vise à mettre en œuvre un suivi **plus approfondi du temps de travail des internes**.

De plus, il est envisagé d'élaborer un **guide sur le temps de travail médical**, à destination des professionnels seniors et juniors, avec une communication adéquate, des modalités de mise à jour prévues, et de généraliser le codage professionnalisé pour libérer du temps pour les professionnels médicaux dans tous les pôles.

• Améliorer les relations avec et entre les professionnels

Une ambition forte du CHU, des pôles et des services est de garantir le travail pluri professionnel avec un véritable travail collaboratif et coopératif. Plusieurs actions concourent à cette collaboration : **le management par les valeurs**, les protocoles de coopérations, le développement de la **pratique avancée**, le **raisonnement clinique** et les chemins cliniques.

Pour les professionnels médicaux, l'objectif est également l'accès facilité aux informations professionnelles et aux carrières.

• Accompagner les trajectoires professionnelles

Cela comporte plusieurs actions visant à améliorer la lisibilité des carrières pour les professionnels médicaux et non médicaux, en développant la communication interne sur les parcours professionnels et en mettant en valeur ces parcours. Il est également envisagé d'explorer la faisabilité et l'intérêt de proposer des trajectoires courtes, de porter une attention particulière à la deuxième partie de carrière, et de poursuivre la politique d'accompagnement des agents nécessitant un reclassement.

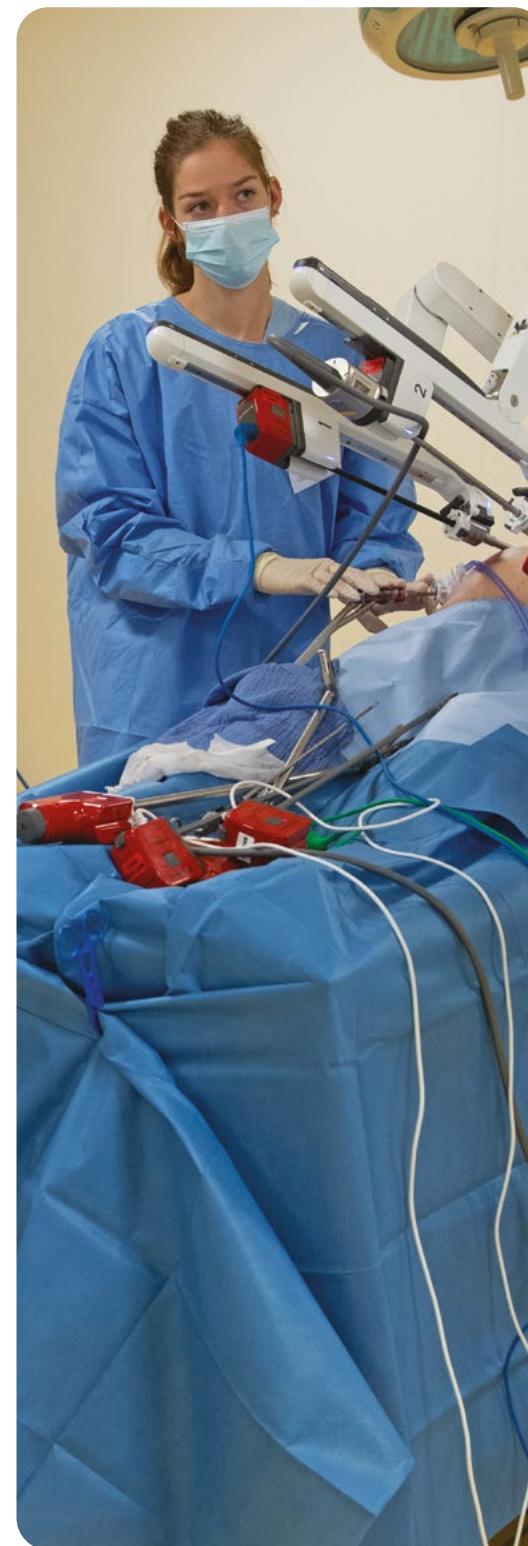
Le but est aussi de généraliser les entretiens professionnels médicaux, de formaliser un plan d'accompagnement pour les mobilités des hospitalo-universitaires, et généraliser la formalisation de fiches de poste pour l'ensemble des professionnels médicaux.

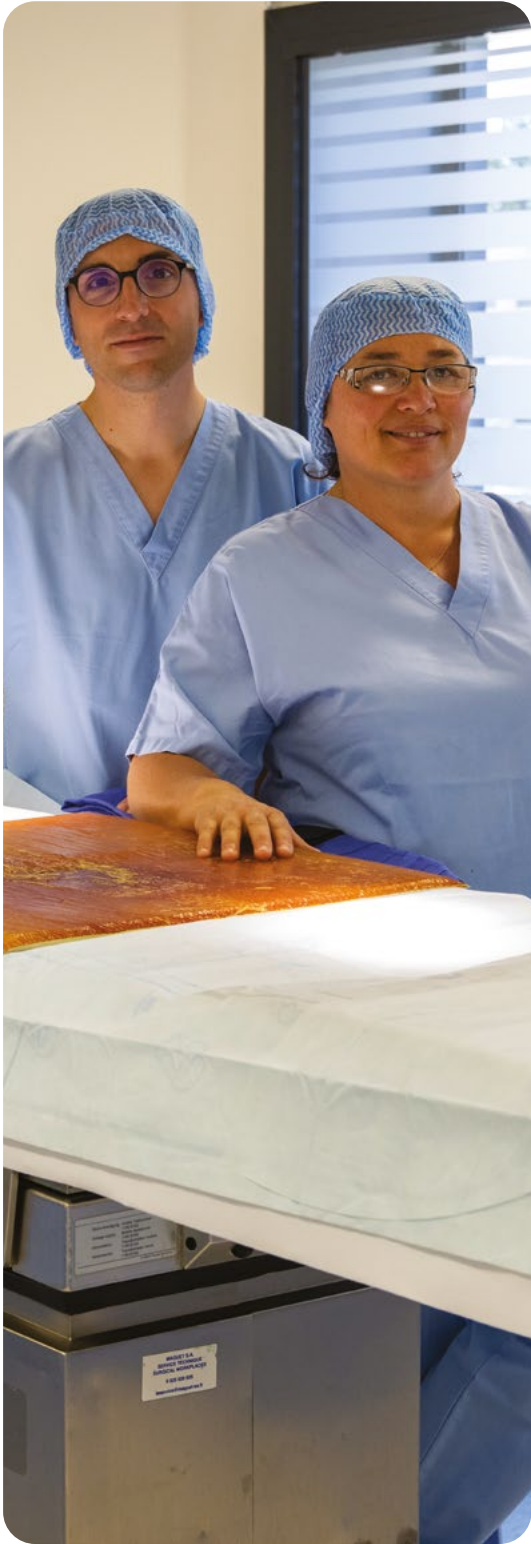
• Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants

Plusieurs actions concrètes sont prévues. Il s'agit notamment de mettre en place une demi-journée d'accueil dédiée aux nouveaux arrivants du personnel médical, une cérémonie d'accueil communes des hospitalo-universitaires avec la faculté, d'élaborer un livret d'accueil spécifique pour les professionnels seniors, de formaliser le processus d'accueil des nouveaux arrivants dans les services, ainsi que de systématiser un entretien avec la direction des affaires médicales (DAM) six mois après la prise de poste. Ces mesures visent à faciliter l'intégration des nouveaux collaborateurs et à favoriser leur adaptation au sein de l'établissement.



Concernant les professionnels paramédicaux, après une large concertation de tous, le plan d'attractivité des professionnels non médicaux a fait de l'accueil des nouveaux arrivants un objectif prioritaire. Les journées d'accueil polaire sont mises en œuvre. Elles restent à consolider et à réajuster au regard de l'analyse des questionnaires de satisfaction de chacun.





• **Promouvoir l'inclusion et lutter contre toute forme de discrimination**

Il est crucial pour garantir un environnement de travail équitable et respectueux de la diversité. Parmi les actions qui seront mises en place, la sensibilisation et la communication joueront un rôle essentiel dans la création d'une **culture collective inclusive**. De plus, il est prévu de **mieux identifier les personnels en situation de handicap** afin de leur apporter le soutien nécessaire pour favoriser leur inclusion. Enfin, le projet vise à promouvoir un **recrutement inclusif**, en encourageant la diversité au sein de l'équipe.

• **Concrétiser le plan égalité femmes-hommes**

Pour cela, des indicateurs spécifiques seront formalisés afin de mesurer les avancées dans ce domaine. Le suivi de la mise en œuvre du plan d'action visant à promouvoir l'égalité entre les sexes sera également effectué pour garantir son efficacité.

• **Mieux détecter et mieux suivre les situations de violence interpersonnelles**

Le but est de créer un environnement de travail sûr et respectueux. L'une des actions clés consiste à systématiser le recours à la **procédure de gestion des situations de violence** pour assurer une réponse adéquate à ces situations. De plus, il est prévu de mesurer le nombre et la nature des situations de violence, de suivre leur traitement, et d'identifier les mesures correctrices nécessaires pour prévenir de futures situations similaires.

• **Favoriser le bien-être et la santé au travail**

Les actions prévues incluent la création de lieux de repos et de détente répondant aux attentes du personnel, la proposition d'activités sportives et de bien-être, ainsi que des actions de prévention en lien avec la santé. Il est envisagé de **favoriser et d'accompagner les initiatives locales** visant à améliorer le bien-être et la santé au travail. Enfin, l'ouverture de la possibilité du **télétravail** aux professionnels médicaux avec une procédure d'autorisation est envisagée, impliquant une coordination avec la direction des systèmes d'information (DSI) pour garantir l'accès aux ressources à distance.

• **Prioriser dans l'approche qualité de vie au travail (QVT) une approche qualité des relations au travail (QRT)**

Il est nécessaire de renforcer les relations interpersonnelles au sein de l'établissement.

Parmi les actions envisagées se situent :

- la **promotion des échanges formels et informels** au sein de l'établissement et des équipes,
- l'**accompagnement individuel et collectif des managers** pour améliorer la qualité du management,
- le développement du **mentorat, du tutorat et du parrainage**.

• **Numériser pour rapprocher les professionnels et la direction**

L'objectif est de faciliter l'accès de tous les professionnels aux informations qui les concernent.

Cela passe par la mise en place d'un espace sur intranet avec des informations sur les différents statuts professionnels, la réglementation en vigueur concernant le temps de travail et l'activité libérale, entre autres.



Enfin, des bonnes pratiques sur la déconnexion ainsi que sur la sobriété numérique seront proposées, en cohérence avec les ambitions de l'établissement en matière de transition écologique.

• **Concilier vie professionnelle et vie personnelle**

Enfin, le but global sera de faciliter l'équilibre entre la vie professionnelle et personnelle des professionnels. Les actions prévues incluent le développement de moyens pour limiter les rappels sur les repos, la proposition d'un kit d'information pour les nouveaux arrivants, le recensement des offres de garde d'enfants, le développement de partenariats pour proposer des modes de transport adaptés, et la prise en compte de la parentalité et du statut d'aidant à travers des mesures adaptées. Ces initiatives contribueront à améliorer la qualité de vie au travail au sein du CHU et à renforcer l'engagement et le bien-être des professionnels de santé.

Le CHU de Poitiers engagé dans la démarche de développement durable

Le CHU s'engage résolument dans une démarche axée sur le développement durable. Reconnaisant notre responsabilité tant sur le plan social qu'environnemental, nous sommes convaincus que le secteur de la santé, en tant que pilier essentiel de la société, doit jouer un rôle de premier plan dans l'adoption de pratiques éco-responsables. Cet engagement est d'autant plus crucial dans le contexte actuel où les enjeux environnementaux et sociétaux deviennent centraux. Par conséquent, nous avons identifié plusieurs axes stratégiques pour assurer que notre mission de soins soit en parfaite harmonie avec les principes du développement durable.

1. Améliorer le tri et la valorisation des déchets, acheter éco-responsable pour diminuer la quantité de déchets, promouvoir les achats responsables, diminuer les gaspillages et ré-utiliser les équipements.



2. Renforcer la pertinence des soins et des prescriptions de médicaments et dispositifs médicaux, premiers émetteurs de gaz à effet de serre dans les CHU.

3. Encourager la formation et la sensibilisation au développement durable des professionnels.

4. Soutenir les projets de recherche en transition écologique.

5. Travailler l'impact du changement climatique sur la santé et l'organisation du travail des professionnels (qualité de vie au travail, dimension sociale).

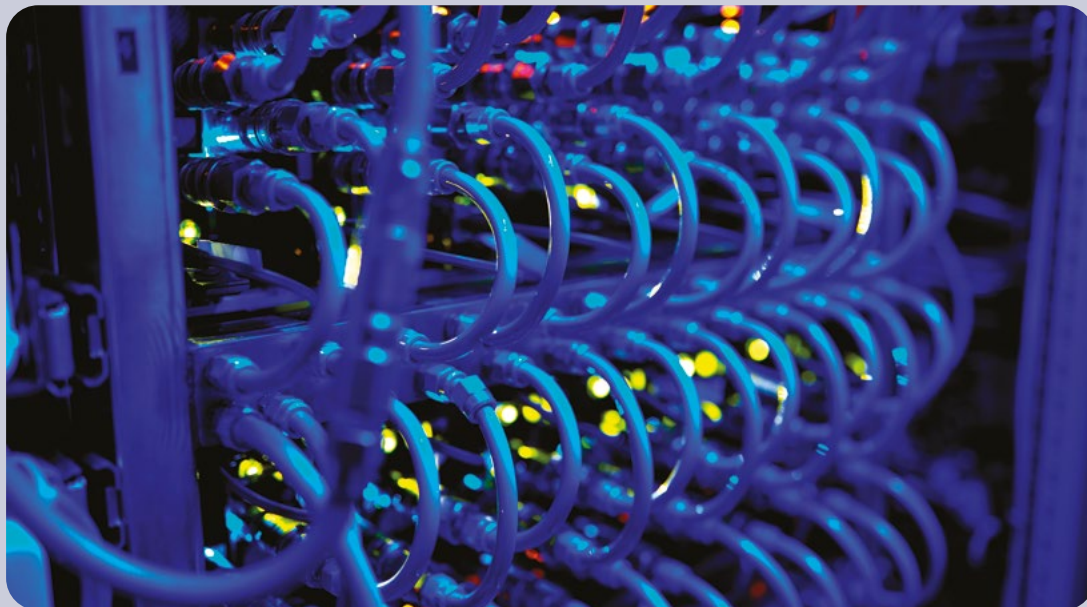


ORIENTATION 3



STRUCTURER, PRIORISER,
ENCOURAGER ET VALORISER
LA RECHERCHE MÉDICALE
ET PARAMÉDICALE

Le centre hospitalier universitaire (CHU) de Poitiers souhaite renforcer la recherche médicale et l'innovation dans le domaine de la santé, avec le soutien grandissant du fonds de dotation Aliénor, qui l'accompagne pleinement. À cette fin, le CHU de Poitiers a mis en place plusieurs projets ambitieux visant à améliorer les soins aux patients, à favoriser la collaboration entre les chercheurs et les cliniciens, et à promouvoir l'excellence académique. Ces initiatives témoignent de la détermination du CHU de Poitiers à jouer un rôle majeur dans la recherche médicale, en partenariat avec les acteurs académiques du site, au premier rang desquels l'Université de Poitiers, l'INSERM et le CNRS.



➔ ADAPTER ET DÉVELOPPER L'OFFRE DE SERVICES PROPOSÉE AUX CHERCHEURS

• Conduire le projet d'entrepôt de données du CHU de Poitiers (EDS@NOVA)

L'Entrepôt de données au CHU de Poitiers (EDS@NOVA), porté au sein du groupement NOVA qui unit les CHU de Bordeaux, Limoges et Poitiers, est un projet phare qui incarne l'engagement du CHU à **fournir des données de santé de haute qualité aux chercheurs** dans le respect du règlement général sur la protection des données (RGPD). L'objectif principal de ce projet est de faciliter la recherche en mettant à disposition une infrastructure de données avancée. Pour ce faire, l'initiative comprend plusieurs composants essentiels, notamment la mise en place d'une infrastructure informatique robuste, la standardisation des données, l'assurance qualité des données et une gouvernance rigoureuse.

L'EDS@NOVA offre un potentiel immense pour la recherche médicale et paramédicale. En fournissant un accès facilité et sécurisé aux données de santé, **il permet aux chercheurs d'explorer de nouvelles pistes de recherche**, d'identifier des tendances médicales importantes et de développer des solutions numériques innovantes pour l'amélioration des soins aux patients.

L'EDS@NOVA est doté d'une **équipe dédiée**, associant des compétences en médecine, en informatique, en science et gestion de la donnée, et en conduite de projets de recherche. Au-delà du finan-

cement obtenu dans le cadre du Plan France 2030, le CHU mettra en œuvre l'ensemble des actions de nature à pérenniser cet outil, notamment en soutenant les projets de recherche sur données en rapport avec les thématiques de recherche d'excellence du site.

• Renforcer et adapter l'offre de services de la direction de la recherche et de l'innovation (DRI)

Pour optimiser la recherche clinique, le CHU de Poitiers s'engage à renforcer et à adapter l'offre de services de la DRI, qui joue un rôle essentiel en facilitant la recherche clinique au sein de l'institution. Dans le cadre de ce projet, la DRI s'emploie à améliorer son efficacité et son agilité pour mieux servir la communauté de chercheurs.

Ainsi, le CHU agira pour la **modernisation de la formation** des investigateurs et personnels supports à la recherche clinique, la sécurisation des fonctions clés de la DRI, l'obtention d'une **certification qualité des processus** gérés par la DRI, l'optimisation du pilotage et de la gestion des ressources et l'**augmentation du nombre de partenariats industriels**. Une DRI renforcée permettra de garantir que les chercheurs disposent de l'assistance nécessaire pour mener à bien leurs projets de recherche, et leurs recherches de financements, nationaux et européens.

• Mieux accompagner les talents émergents en recherche

La nouvelle génération de chercheurs est l'avenir de la recherche. Le CHU entend consacrer des moyens significatifs pour **soutenir ces jeunes talents émergents**. Ce projet vise à faciliter le développement de leurs projets de recherche, notamment en préservant ou en libérant du temps pour la recherche.

Pour ce faire, l'objectif est :

- d'**optimiser la formation**, la reconnaissance et le suivi des professionnels non hospitalo-universitaires conduisant des activités de recherche
- mettre en place une **offre d'accueil**, de services et d'informations, dédiée aux jeunes chercheurs
- attribuer de façon compétitive des ressources pour conduire les projets les plus prometteurs
- **favoriser l'intégration au sein d'équipes de recherche** (CIC et/ou équipes universitaires, notamment les Unités Inserm).



En investissant dans la nouvelle génération de chercheurs, le CHU de Poitiers garantit que l'excellence en recherche perdure dans l'avenir.

• Créer une maison de la recherche clinique, épidémiologique et numérique

Parmi les raisons motrices de ce projet figurent le manque de surface foncière limitant les activités de recherche, l'isolement des activités de recherche sur plusieurs sites engendrant un manque de synergie, et une augmentation du personnel lié à la recherche qui nécessite un lieu dédié plus important.

L'objectif principal du projet est de permettre l'émergence d'un institut axé sur la **recherche clinique, épidémiologique et numérique**. Deux actions majeures sont prévues pour atteindre cet objectif :

1. Créer une structure fédérative de recherche transversale pour augmenter la synergie des acteurs et activités en recherche clinique, épidémiologique et numérique. Cette structure vise à offrir un espace de partage d'informations et de concertation, en dépassant les limites actuelles des différentes entités.

2. Favoriser le regroupement géographique des fonctions d'appui des activités de recherche clinique et numérique. Ceci engloberait diverses entités telles que le CIC INSERM 1402, le Centre de ressources biologiques, l'EDS, et le tiers-lieu.



• Créer un environnement permettant le développement des innovations technologiques

Cette initiative est motivée par le besoin d'explorer davantage le domaine technologique, notamment numérique, et de combler l'absence d'une structure dédiée à l'innovation avant la mise en place du module innovation technologique au CIC IT.

Les principales actions envisagées comprennent la stimulation de la créativité et la sensibilisation à l'innovation via une animation dédiée, la promotion vers l'extérieur de l'offre de services du CHU, le développement du travail en réseau avec les structures d'appui à l'innovation sur le territoire et la création d'un **guichet unique pour centraliser la promotion et l'accompagnement de l'innovation**.



➔ PROMOUVOIR LA RECHERCHE PARAMÉDICALE ET L'ÉLARGISSEMENT DES CHAMPS DE LA RECHERCHE

• Renforcer les outils permettant le développement de la recherche paramédicale

L'ambition globale est de consolider la recherche paramédicale au sein du CHU. Elle répond à la dynamique actuelle de la recherche paramédicale, en mettant en place diverses actions.

Ces actions comprennent la définition du rôle des référents en recherche paramédicale, la création d'un **passerport temps pour les paramédicaux** impliqués dans la recherche, la formalisation du temps dédié de recherche pour les infirmiers en pratiques avancées (IPA), le soutien financier à des thèses et des masters de paramédicaux, la **mise en place d'un prix du mémoire de recherche paramédicale**, l'accès aux ressources bibliographiques, la facilitation de la formation continue en recherche paramédicale, la participation au repérage de l'innovation paramédicale, le renforcement de la recherche paramédicale sur le territoire, et la création de **synergies entre la recherche paramédicale et médicale**.

• Agir pour le développement de la recherche sur les organisations

La recherche sur les organisations de santé est un domaine essentiel pour améliorer l'efficacité des soins et la qualité des services. Le projet vise à

promouvoir l'innovation organisationnelle en s'appuyant notamment sur l'obtention de financements dans le cadre des appels à projets dédiés à la recherche organisationnelle, comme les programmes de recherche sur la performance du système de soins (**PREPS**).

Pour ce faire, une **commission institutionnelle** sera dédiée à l'accompagnement de projets d'innovations organisationnelles, et la veille sur les organisations novatrices au sein de l'établissement sera structurée. En soutenant la recherche dans ce domaine, le CHU de Poitiers contribue à l'amélioration continue des soins de santé.

• Faciliter le développement de la recherche en soins primaires

Ce projet vise à développer la recherche en soins primaires dans la région Poitou-Charentes, en collaboration avec la Direction de la recherche du CHU. Il répond aux besoins d'une recherche encore peu développée dans cette région. Les objectifs incluent la création d'un **réseau de soutien à la recherche en soins primaires**, l'amélioration de la communication et de la formation, l'acquisition d'**outils pour faciliter l'inclusion des patients**, et l'implication des infirmiers praticiens avancés (**IPA**) dans l'identification des projets de recherche en soins primaires.



➔ ACCOMPAGNER LES THÉMATIQUES DE RECHERCHE EN BIOLOGIE-SANTÉ EMBLÉMATIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT ET FAVORISER L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES THÉMATIQUES D'EXCELLENCE

• Valorisation de la plateforme 7T

La plateforme d'imagerie ultra-haut champ (UHF) du CHU de Poitiers est un atout de la recherche médicale, qui s'exerce en partenariat avec l'UMR CNRS 7348 « Laboratoire de Mathématiques et applications ». Le projet «valorisation de la plateforme 7T» vise à optimiser cette plateforme pour en faire un moteur de recherche de pointe et un outil clinique puissant.

L'initiative comprend plusieurs volets, notamment la simplification des procédures d'accès à la plateforme, le **développement de cohortes d'imagerie**, l'expansion des collaborations nationales et internationales, et le soutien aux jeunes talents émergents. La Plateforme 7T jouera un rôle crucial dans la compréhension des mécanismes de la maladie et dans le développement de **nouvelles approches diagnostiques et thérapeutiques**.

La consolidation de cet axe implique la participation active du CHU à l'ensemble des démarches visant à obtenir des financements publics et de l'Assurance maladie transitoires ou pérennes, pour l'activité d'IRM ultra haut champ.

• Néphrologie

L'axe de recherche néphrologie s'articule autour de trois thématiques : les **complications rénales** des gammopathies monoclonales et du myélome multiple (en appui sur le centre de référence amyloses AL et en lien avec l'UMR CNRS 7276 INSERM 1262 CRIBL, contrôle de la réponse immune B et lymphoproliférations, à l'Université de Limoges), la **néphropathie diabétique** (en lien avec le CIC INSERM 1402 de Poitiers), et la **transplantation rénale** - ischémie reperfusion, immunité et stratégies d'immunosuppression - (en lien avec l'UMR INSERM 1313 IRMETIST, Ischémie Reperfusion, Métabolisme et Inflammation Stérile en Transplantation). La consolidation de cet axe et son développement à l'échelon national et international impliquera plusieurs plateformes à pérenniser ou structurer, notamment : la **plateforme de pathologie ultrastructurale** du service d'anatomie pathologique du CHU dotée d'une expertise reconnue en **microscopie électronique** ; la **plateforme de protéomique** en partenariat avec l'Université de Poitiers, dotée d'un spectromètre de masse et d'un microdissecteur laser ; et une **plateforme d'exploration fonctionnelle rénale** au centre d'investigation clinique, dotée d'outils complémentaires pour mesurer la fonction rénale.



• Ventilation et sommeil en réanimation

Cet axe, qui constitue un axe thématique du CIC INSERM 1402, recouvre les thématiques de réanimation respiratoire, les études physiologiques sur le sommeil, et les études physiologiques sur l'insuffisance respiratoire. La poursuite de son développement sur la période comportera la **promotion de l'innovation technologique**, la poursuite des **grandes études multicentriques impactantes** sur les pratiques de prise en charge, et l'émergence de **nouveaux domaines en pneumologie** en s'appuyant sur les jeunes hospitalo-universitaires de cette discipline.

• Prévention des infections et de l'antibiorésistance

Cette thématique, portée dans le droit fil de la recherche fondamentale conduite au sein de l'unité INSERM 1070, pharmacologie des anti-infectieux et antibiorésistance, comporte deux volets distincts : **l'optimisation de la préparation cutanée avant la réalisation d'un geste invasif** pour réduire les infections associées aux soins ; et **l'optimisation de l'administration des anti-infectieux** (dont les antibiotiques) à visée prophylactique ou curative, afin d'augmenter leur efficacité tout en limitant les effets indésirables, y compris l'émergence de microorganismes résistants. Le développement du volet « infections associées aux soins » caractérisé par des collaborations industrielles d'envergure, impliquera notamment la participation à la création de **bases de données internationales** et un travail en réseau à l'international avec des équipes travaillant sur la même thématique. La consolidation du thème « administration des anti-infectieux » impliquera la poursuite des études cliniques multicentriques de grande envergure.

• Cancérologie

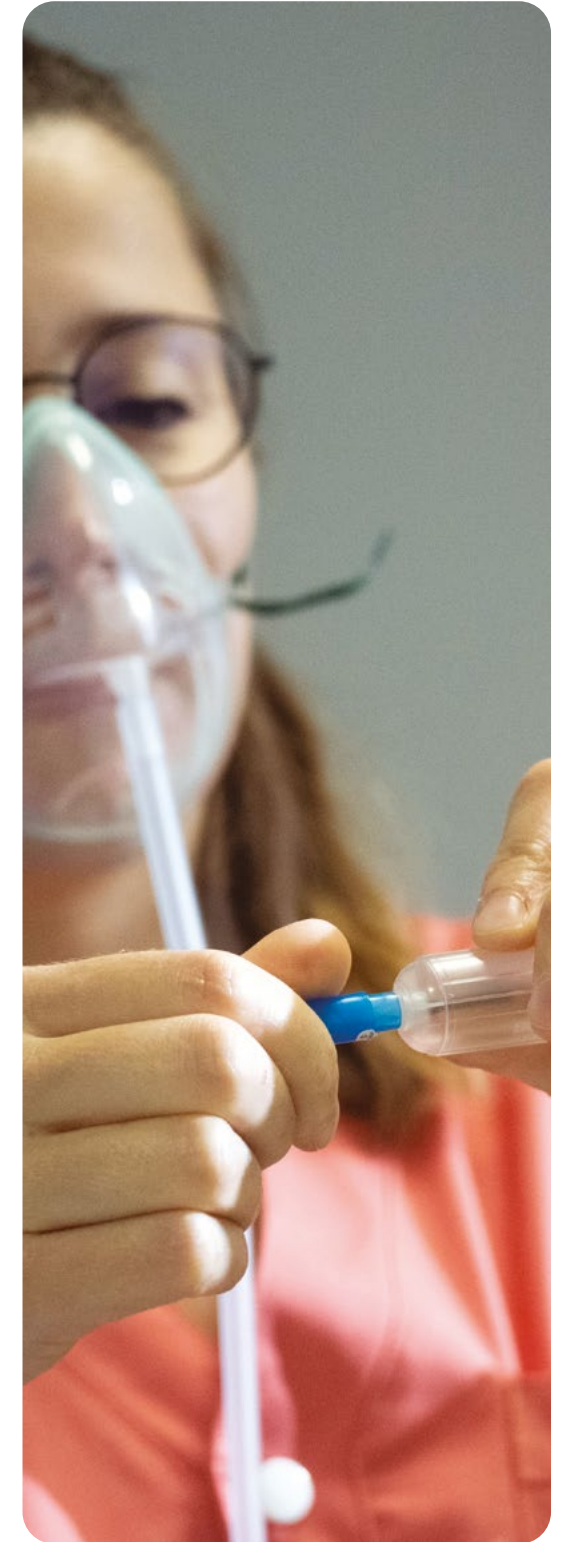
L'axe cancérologie inclut les thèmes suivants : essais de phase précoce, sarcomes, myélomes et autres cancers hématologiques, oncologie digestive. Il interagit principalement avec le CIC INSERM 1402, l'UMR INSERM 1313 IRMETIST, et l'UR 24144 PRODIGE, PROgression et Dissémination Cérébrales des cellules Tumorales, créée en 2022. Son développement s'appuiera sur les orientations communes de développement de l'activité de recours, et sur une structuration scientifique de l'axe à l'échelle du CHU. Le CHU accompagnera également, en collaboration avec l'Université, la structuration de la recherche fondamentale en cancérologie à l'échelle du site de Poitiers, en visant la **création d'une équipe labellisée par l'INSERM dans le domaine du cancer**.

• Soutien aux équipes labellisées

Le soutien aux équipes labellisées s'exprime, pour les unités de recherche universitaires et notamment les trois unités INSERM, par la mise à disposition ciblée d'ingénieurs et techniciens, voire la mise à disposition d'une dotation en fonctionnement. Le CHU poursuivra cette démarche de soutien aux unités fondamentales, qui vient à l'appui de l'attractivité de l'établissement et du développement de la recherche clinique. **L'évaluation périodique de ce soutien et de ses modalités** (identification des ressources structurantes et des ressources devant être financées sur appels à projets) **sera assurée en lien avec l'université** en conciliant les nécessaires évolutions avec la temporalité spécifique à la recherche fondamentale.

Afin de permettre l'émergence de nouvelles équipes labellisées, le CHU accompagnera les nouvelles équipes de recherche d'excellence, et **les aidera à se porter candidates à une labellisation** dès lors que les prérequis seront atteints.

Enfin, la poursuite de la participation du CHU au fonctionnement du centre d'investigation clinique visera notamment à favoriser l'émergence de thématiques d'excellence en lien avec les unités labellisées du site ; à permettre au CIC de valoriser au mieux ses ressources et **plateformes distinctives (chambre hypoxique et prise en charge de volontaires sains notamment)** ; à développer le nouveau domaine « **innovation technologique** » pour accélérer l'innovation au sein de l'établissement et intensifier le **rayonnement de la thématique d'excellence « rachis-neuromodulation »** ; et à contribuer au développement de la recherche translationnelle sur le site.





ORIENTATION 4

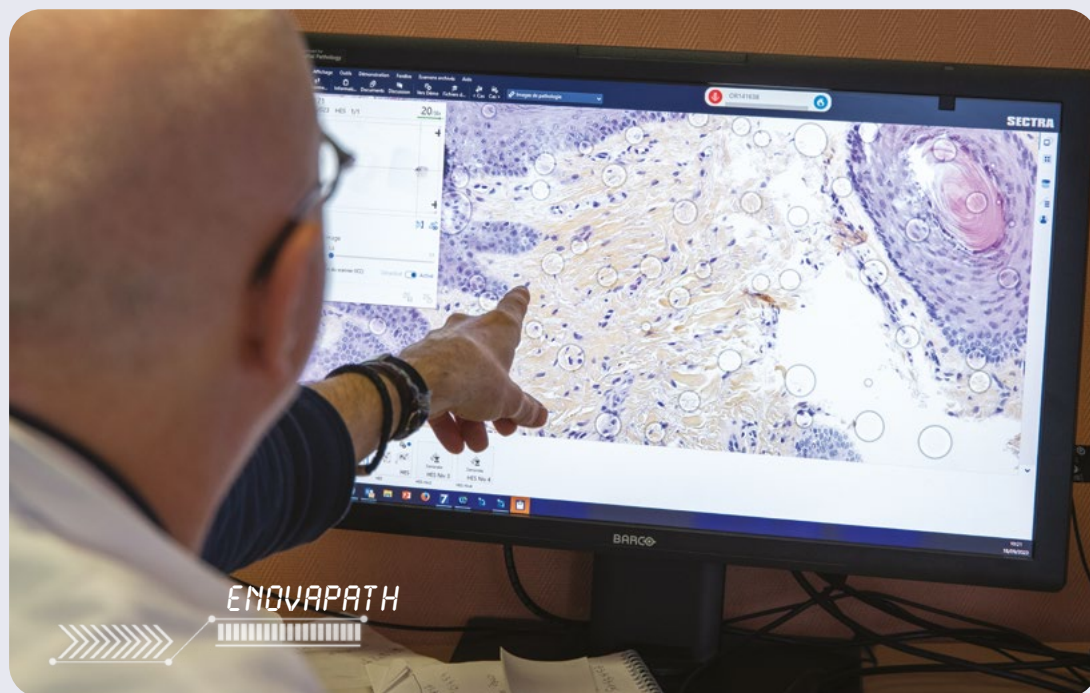


ACCÉLÉRER LE VIRAGE NUMÉRIQUE DU CHU ET DE SES PARTENAIRES

Le CHU de Poitiers a voulu identifier le développement du numérique dans ses objectifs stratégiques. Ainsi, il marque sa volonté de s'appuyer sur le numérique pour en élargir l'usage dans les services et moderniser les pratiques des professionnels, en considérant que cet outil doit se développer non pour lui-même, mais au bénéfice des agents du CHU et des patients.

Le numérique a toute sa place dans le projet d'établissement puisqu'il propose des solutions nouvelles en termes d'offre de soins, soit pour résoudre des contraintes (exemple : télémedecine pour répondre aux problèmes de démographie médicale), soit pour proposer de nouveaux services (exemple : téléexpertise pour mettre à disposition des compétences rares).

Les trois objectifs mis en valeur dans le présent projet d'établissement illustrent cette ambition.



➔ DÉVELOPPER DES OUTILS NUMÉRIQUES INNOVANTS, PERFORMANTS ET SÉCURISÉS POUR ASSURER AUX PATIENTS UN PARCOURS DE SOINS FLUIDE.

• Innover

Le CHU de Poitiers s'engage dans plusieurs projets novateurs qui mettent en avant l'importance du numérique :

– **Entrepôt de données de santé (EDS)** : Le CHU participe à un projet porté par le GCS NOVA et fédéré par le Health Data Hub pour mettre à niveau son EDS. Ce projet vise à améliorer la recherche médicale en favorisant la création de plateformes de recherche partagées plutôt que de maintenir des initiatives locales isolées.

– **Enovapath** : également dans le cadre de NOVA le CHU porte un projet régional mettant en place une plateforme de numérisation et d'échange des données d'anatomopathologie.

– **Télésuivi** : Le CHU encourage le recours au télé-suivi pour autonomiser les patients dans leur prise en charge, notamment par le biais de logiciels d'auto-évaluation.

– **Télémédecine** : Le CHU reconnaît la télémédecine comme une solution pour améliorer l'accès aux spécialistes et la coordination des soins. Cependant, il estime que son plein potentiel n'a pas encore été exploité et cherche à améliorer son processus pour accroître son utilisation.

– **Objets connectés** : Le CHU envisage d'intégrer davantage d'objets connectés, tant à domicile qu'au sein des unités de soins, pour améliorer le suivi des patients.

– **Intelligence artificielle (IA)** : Le CHU utilise l'IA pour le repérage des pathologies et envisage son utilisation pour des interventions assistées, le suivi à distance des patients, et la médecine personnalisée.

Le CHU de Poitiers se distingue également par des initiatives internes, telles que le laboratoire I3M, qui utilise l'IA pour le diagnostic et le suivi thérapeutique.

• La télémédecine : une priorité stratégique

L'enjeu majeur est de pallier les inégalités d'accès aux soins en proposant des solutions organisationnelles et techniques qui répondent aux besoins évolutifs en matière de santé et aux contraintes de démographie médicale.

La feuille de route se décline en trois grands axes :

1. Structurer la télémédecine :

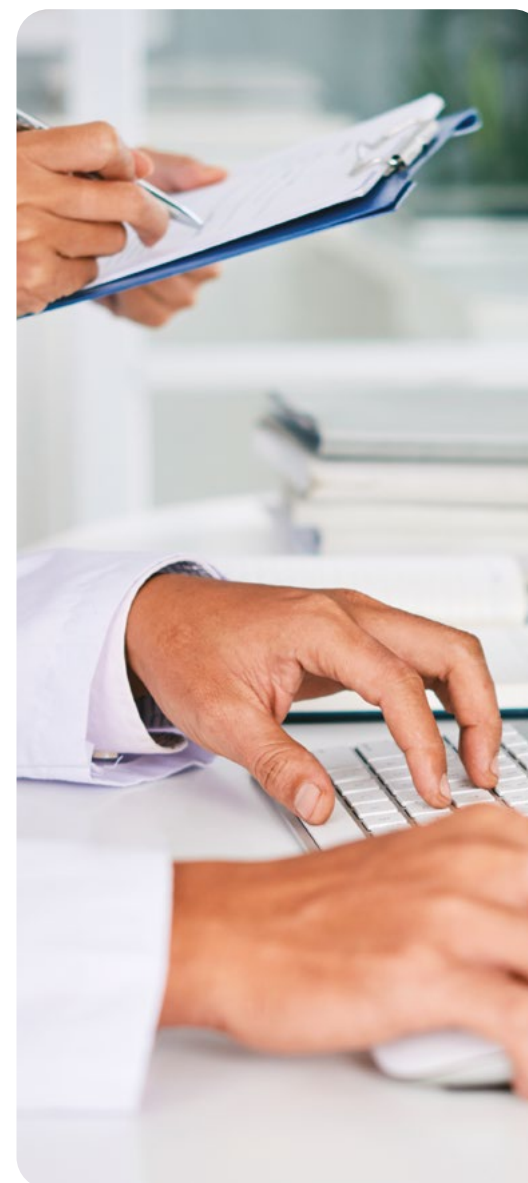
- Une gouvernance a été mise en place avec un compartiment médical et deux comités de pilotage.
- Un suivi rigoureux de l'activité à travers un tableau de bord détaillé est réalisé.
- La facilitation de l'usage des outils avec la rédaction de procédures et la création de tutoriels est une des priorités.

2. Développer la télémédecine :

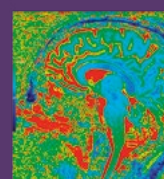
- Mise en place de divers usages de la télémédecine tels que la téléconsultation en cardiologie, télé-suivi en néphrologie, et télé-expertises en hépato-gastro-entérologie, pour ne citer que quelques exemples d'activités qui seront développées.
- **Coopération accrue avec divers établissements** comme les EHPAD, prisons, ou la médecine de ville.
- Collaboration avec des **entités telles que l'ARS, la CPAM, et les collectivités** pour optimiser le financement et la coordination.

3. Innover en télémédecine :

- L'exploration de **nouvelles méthodes** pour transformer les parcours, comme le **télé-suivi** en chirurgie bariatrique ou la télé-assistance en chimiothérapie sera poursuivie.
- Le partage de pratiques sera réalisé au sein du GCS NOVA.
- Le développement du télé-soins et des délégations de compétences, comme les bilans visuels, sera priorisé.

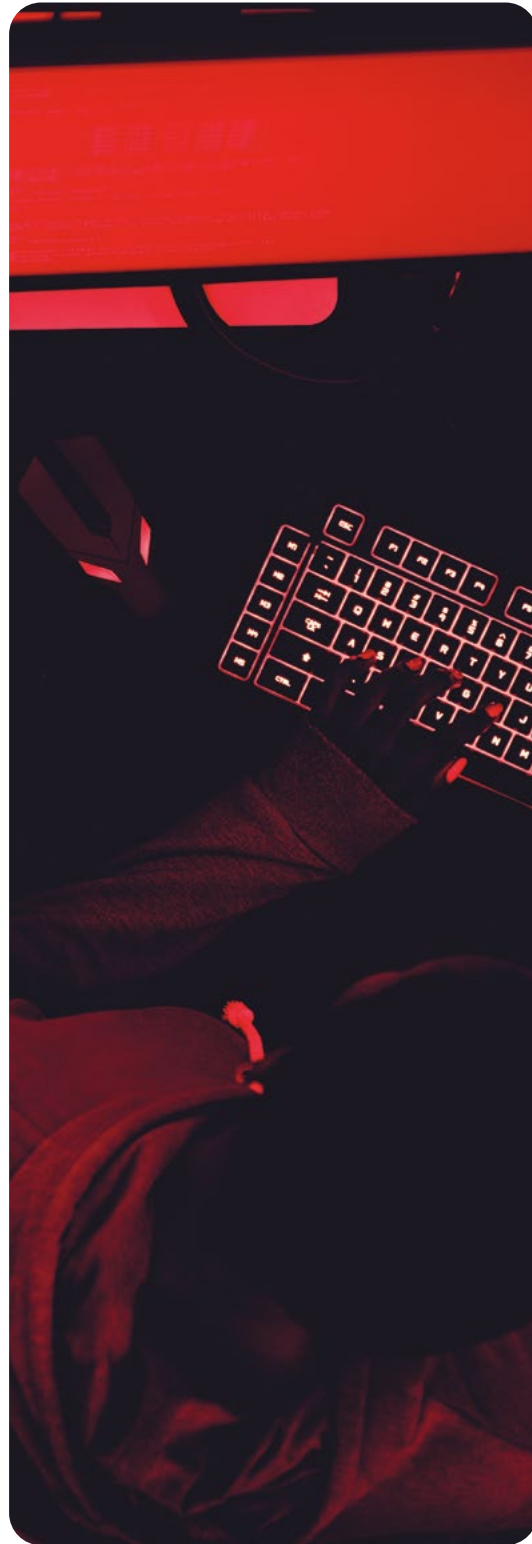


👉 Focus : Le projet jumeau numérique



Le projet jumeau numérique est une initiative innovante qui repousse les limites de la recherche médicale grâce au numérique. Il vise à créer un jumeau numérique en agrégeant des données hospitalières pour offrir des simulations virtuelles et des prédictions thérapeutiques. Concrètement, le projet vise au développement de connecteurs pour l'intégration des données d'imagerie,

l'annotation et la structuration des données, ainsi que l'extension de l'application à d'autres organes. Le projet jumeau numérique a le potentiel de révolutionner la façon dont nous comprenons et traitons les maladies, en permettant aux cliniciens d'anticiper les besoins des patients de manière plus précise.



• Garantir la performance

Le système d'information du CHU est un élément clé de la performance médicale et administrative. La disponibilité 24h/24 et 7j/7 est essentielle, mais elle nécessite un système complexe. Le CHU doit garantir une disponibilité optimale du système d'information hospitalier à ses utilisateurs. Ainsi, il prévoit la construction d'un nouveau centre de données, axé sur la sobriété énergétique.

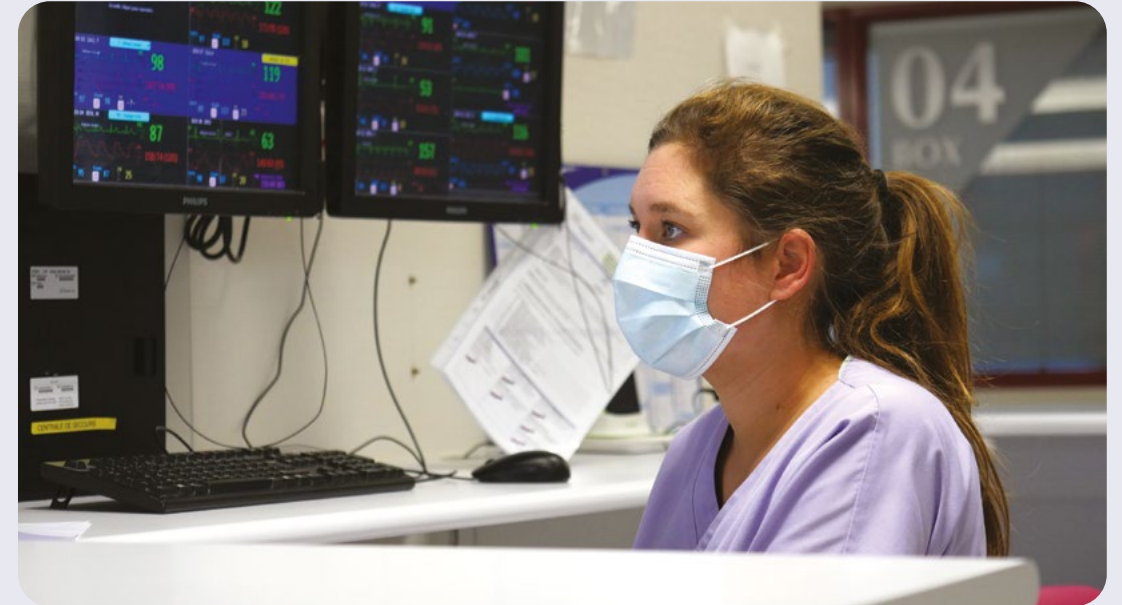


Le CHU doit assurer un service conforme aux exigences croissantes des professionnels, en s'appuyant sur les recommandations de l'agence nationale de sécurité des systèmes d'information, ce qui suppose un renforcement du réseau (cloisonnement, renouvellement des équipements, redondance des liaisons), du système (sécurisation des sauvegardes, installation d'un plan de reprise d'activité, mise en sécurité de l'Active Directory), et des postes de travail plus sécurisés (évaluation et poursuite de la virtualisation et migration des postes sur une version optimale de Windows).

• Sécuriser

Les systèmes d'information sont de plus en plus connectés, ouverts, et mutualisés dans le cadre du groupement hospitalier de territoire (GHT 86). Cette expansion entraîne une augmentation significative des vulnérabilités et des menaces, qu'elles soient intentionnelles (cybercriminalité) ou involontaires (failles techniques).

La cybersécurité est donc considérée comme un risque à part entière à l'hôpital. Elle doit être intégrée tout au long du cycle de vie des systèmes d'information pour garantir la disponibilité des services et protéger les données confidentielles et des formations doivent être poursuivies pour sensibiliser les professionnels aux risques.



➔ AMÉLIORER L'INTERFACE ENTRE LES OUTILS NUMÉRIQUES DU CHU ET CEUX DE SES PARTENAIRES POUR FLUIDIFIER LA PRISE EN CHARGE DU PATIENT.

• Améliorer l'intégration des outils numériques

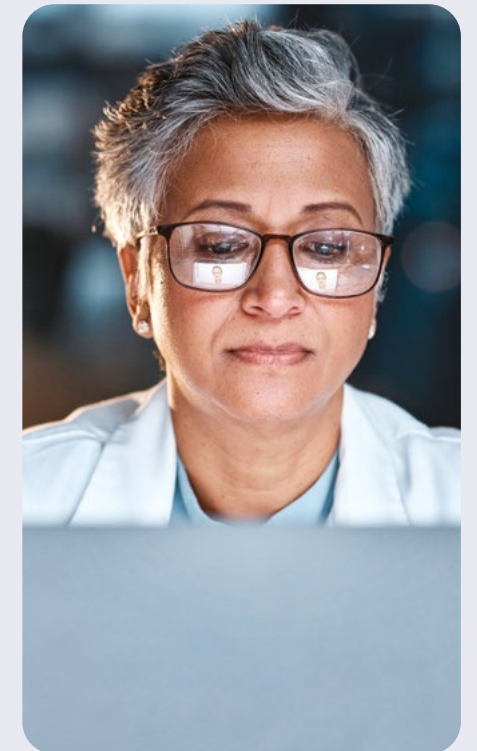
Le CHU reconnaît l'importance de l'homogénéisation des applications et des bases de données utilisées sur ses différents sites. Il est engagé dans l'alignement des applicatifs médicaux, leur inter opérabilité sur l'ensemble de ses sites et le développement de la formation à l'utilisation des outils pour faciliter le travail des professionnels.

• Améliorer le lien avec les partenaires du CHU

Le CHU cherche à améliorer la communication et l'échange de données avec ses partenaires, tout en respectant le RGPD. Il est déjà impliqué dans plusieurs initiatives visant à faciliter les échanges avec les établissements de santé partenaires et la médecine de ville, notamment dans le domaine de la télémedecine et souhaite poursuivre ce travail. Le CHU souhaite également développer de nouveaux usages en s'appuyant sur des outils tels que Mon Espace Santé.

• Améliorer le lien avec le patient

Le CHU de Poitiers a ouvert son portail numérique aux patients pour faciliter leur accès à l'hôpital et à leurs données de soins. Il projette l'utilisation de la messagerie citoyenne pour accompagner la démarche de dématérialisation et améliorer la communication avec les patients et leur médecin traitant.





➔ ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'UTILISATION DU NUMÉRIQUE ET FACILITER LE TRAVAIL DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ.

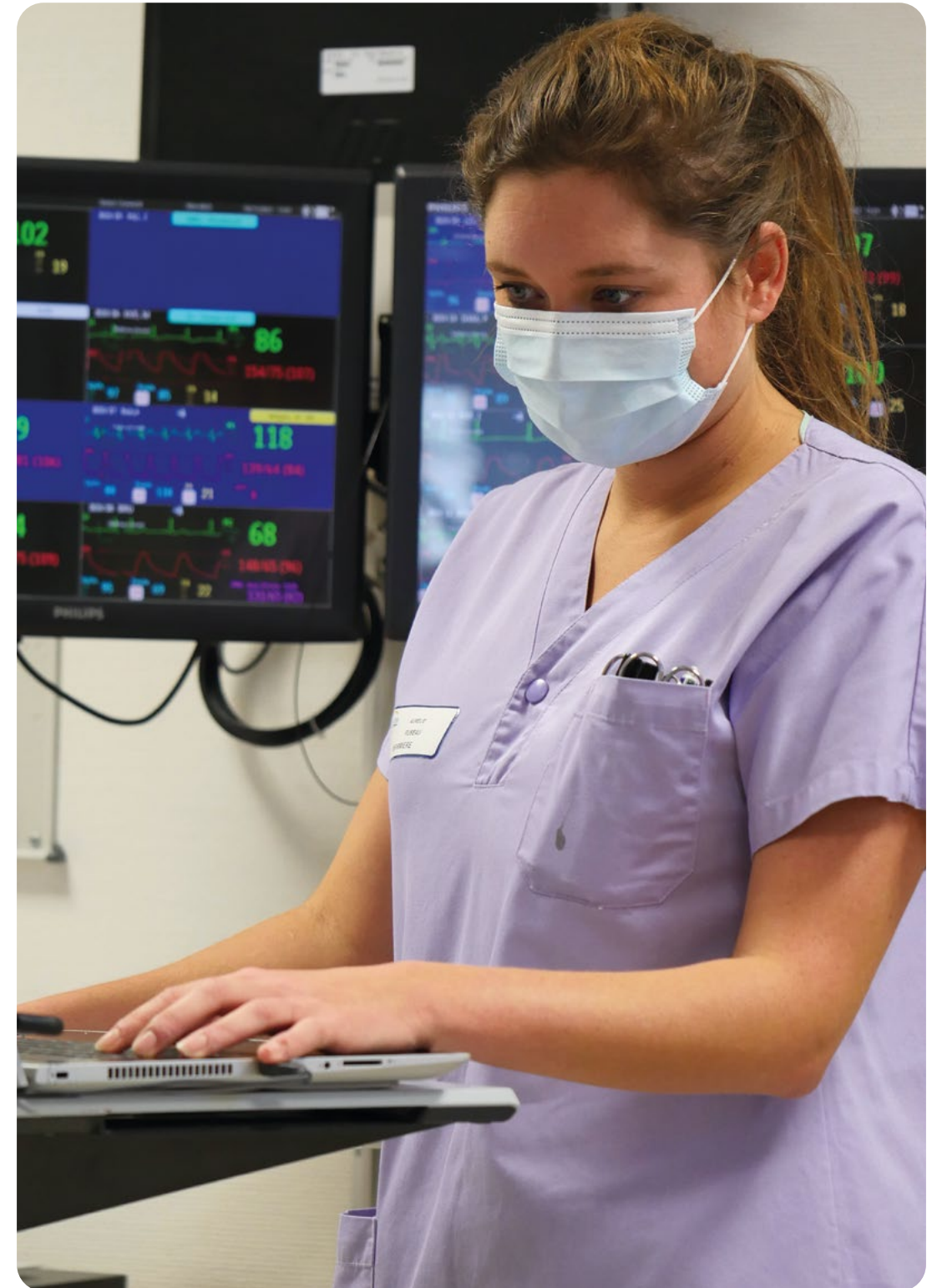
• Promouvoir la généralisation du numérique

Le CHU s'engage à favoriser l'adoption du numérique par ses agents et les professionnels de santé. Cela passe par **l'accélération de la dématérialisation**, la généralisation des **cartes d'établissement** pour une authentification sécurisée et la mobilité avec **l'équipement en tablettes** pour une saisie plus efficace des données, ou **l'accompagnement des utilisateurs** (formation au règlement des problèmes du quotidien).

• Faciliter l'adhésion des utilisateurs

Le CHU considère que l'adhésion des utilisateurs aux pratiques numériques sécurisées est essentielle. Il envisage d'adopter des outils collaboratifs pour faciliter le partage d'informations entre les équipes de soins, de développer **une interface utilisateur conviviale**, et d'accompagner les agents dans l'utilisation des outils numériques.

Le projet informatique du CHU de Poitiers est un élément clé de sa transformation numérique. En intégrant l'innovation, la performance, la sécurité, et la facilitation de l'adoption des outils numériques, le CHU aspire à devenir un modèle de soins de santé numériques pour la région et au-delà. En s'appuyant sur le numérique, le **CHU de Poitiers entend améliorer la qualité des soins**, la **coordination des soins** avec les partenaires externes et la **satisfaction des patients**, tout en anticipant **les enjeux de demain**. Ce projet illustre l'engagement du CHU à innover et à évoluer pour offrir les meilleurs soins possibles à sa communauté.



ORIENTATION 5



STRUCTURER ET DÉVELOPPER LA COLLABORATION
VILLE HÔPITAL AU BÉNÉFICE DU PATIENT,
DES PROFESSIONNELS ET DES ÉTABLISSEMENTS
PARTENAIRES





• Soutenir l'offre de soins de premier recours

Le soutien à l'offre de soins de premier recours passe par une meilleure articulation entre les professionnels de santé ambulatoire et les professionnels hospitaliers d'une part ainsi que par le renforcement de la **capacité d'effection des soins de premier recours**.

Le CHU participe à son niveau à des actions de prévention, de dépistage et de diagnostic dans différentes spécialités. Il mène une politique particulièrement ambitieuse en matière d'éducation à la santé notamment par le biais de son service innovant de santé publique, La vie la santé.

Par ailleurs, le CHU assure les permanences d'accès aux soins de santé (PASS) instituées en 1998, sur les sites de Châtelleraut, Loudun, Montmorillon et Poitiers.

Les PASS sont à l'interface de l'hôpital, de la médecine de ville et des dispositifs sociaux et médico-sociaux. Elles assurent la prise en charge et l'accompagnement des personnes en situation de précarité et garantissent l'accès aux soins d'un public vulnérable et sujet au renoncement aux soins.

Fort de ce capital historique et dans le cadre d'une stratégie ville/hôpital concertée avec tous les acteurs (communautés professionnelles territoriales de santé, caisse primaire d'assurance maladie, Agence régionale de santé), le CHU de Poitiers souhaite soutenir l'offre de premier recours en :

→ Questionnant la possibilité de soutenir les médecins généralistes libéraux sur la permanence des soins ambulatoires

→ Offrant une meilleure articulation des maisons médicales de garde avec les hôpitaux de la Vienne

→ Soutenant la permanence des soins dans des secteurs sous denses

→ Proposant une offre de médecine générale hospitalière (soins non programmés et médecin traitant) sous forme de centre public de santé ou de maison de santé pluriprofessionnelle.

→ Densifiant l'activité des PASS (en lien avec Grand Poitiers et le Conseil départemental) et celle de la Vie la santé.

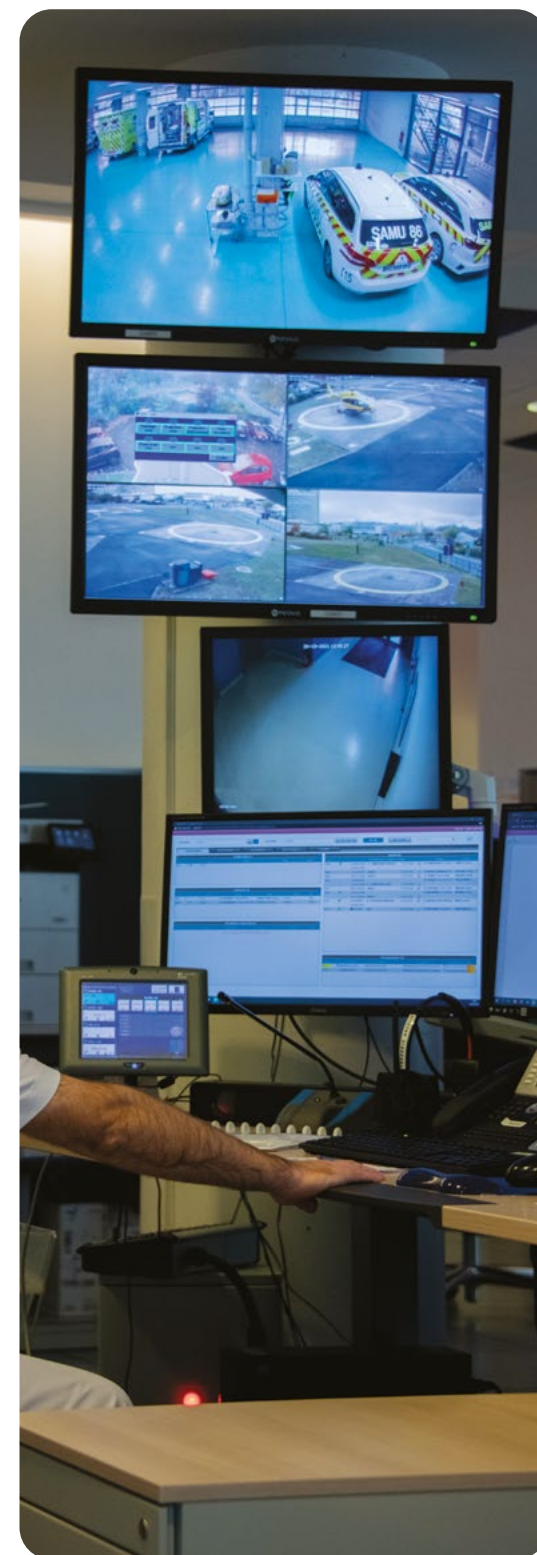
• Améliorer la connaissance respective des professionnels de santé hospitaliers et ambulatoires

La bonne coopération des professionnels de santé implique une connaissance mutuelle. Cela implique une communication sur l'offre de soins disponibles à l'hôpital sur les différents sites (site internet, lettre aux médecins, CHU magazine, soirées thématiques offre de soins) et également une connaissance des autres acteurs de santé du territoire.

Pour ce faire, la conduite d'une nouvelle étude dans l'esprit de celles réalisées en 2011 et en 2018 doit permettre d'évaluer la perception que les médecins libéraux ont des relations ville-hôpital en dehors de leurs représentations institutionnelles, en ouvrant cette **consultation à l'ensemble des médecins libéraux du Poitou-Charentes** afin de comparer les résultats avec ceux obtenus lors des deux précédentes études. Cette perspective doit aussi permettre **d'identifier des besoins et des attentes, en particulier des professionnels relevant de la zone de recours du CHU de Poitiers** et pas seulement du territoire de proximité.

Pour renforcer cette connaissance mutuelle, accompagner la vie des instances en place (CPTS, GHT) et dépasser le champ d'une étude qui reste une évaluation à un instant donné, l'instauration d'un « panel utilisateurs » doit permettre, au fil du temps, une évaluation régulière des dispositifs en place, un repositionnement des actions si nécessaire, voire la mise en place d'outils pour répondre à des besoins émergents, non identifiés par ailleurs. C'est fort de ces expériences que le CHU souhaite **intensifier la structuration de la relation entre les professionnels hospitaliers et les professionnels ambulatoires, de sorte à réduire les risques de rupture de parcours, de perte de chance**, optimiser la consommation de soins et biens médicaux et sécuriser le partage des données médicales.

Par ailleurs une relation facilitée entre professionnels doit permettre de soutenir l'attractivité des métiers de la santé sur le territoire de la Vienne. La bonne prise en charge d'un patient suppose avant toute chose de disposer de toutes les informations disponibles sur le patient. **De ce fait, le CHU va poursuivre le partage des données médicales avec le Portail Hôpitaux 86 et l'abondement de Mon Espace Santé.**





• **Faciliter le partage d'informations autour du patient, l'accès à un avis de spécialiste et aux actes médico techniques : l'identification et le bon fonctionnement de filières de prise en charge**

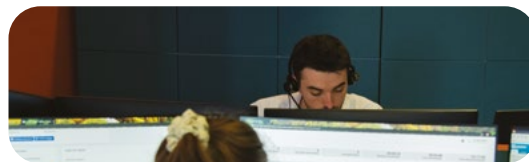
Le CHU souhaite intensifier le recours à la télé-expertise comme cadre de sollicitation d'un avis de spécialiste du CHU. Cette solution permet une plus grande sécurité médico-légale du fait de la traçabilité des échanges. Un groupe télé-médecine a été formalisé et devra à terme intégrer des représentants des professionnels de santé ambulatoires et notamment des représentants des CPTS de la Vienne.

En sus de l'avis sollicité par télé-expertise et sans remettre en cause à court terme le **numéro cristal Recours CHU 86**, il sera formalisé une procédure par spécialité, communiquée à chaque CPTS permettant de faire connaître les modalités d'accès à la consultation de spécialiste avec les pré-requis en matière d'information médicale.

Une démarche spécifique devra être engagée pour l'accès aux examens médico-technique d'imagerie. Certains examens impliqueront un travail conjoint avec les partenaires libéraux en imagerie ainsi qu'en médecine nucléaire dans le cadre des structures de coopération publique/privée.

Certaines filières font déjà l'objet d'une coordination très avancée, à l'instar de la filière soins urgents et soins non programmés, structurée au sein du Service d'Accès aux Soins de la Vienne - SAS - (service partagé entre le CHU, l'association des praticiens pour la permanence des soins (APPS 86) et le dispositif d'appui à la coordination (DAC 86).

Le SAS de la Vienne, qui relève d'une gouvernance *ad hoc*, projette sur la période un renforcement de la filière de médecine générale, ainsi que de la filière de soins psychiatriques. Il vise également la formalisation de nouvelles filières spécialisées comme les soins dentaires.



Le Groupement Hospitalier de Territoire et les CPTS de la Vienne constituent les interlocuteurs pour évaluer et améliorer les filières médicales déjà formalisées et structurer celles qui ne le sont pas encore.

• **Améliorer le lien avec les partenaires du CHU**

L'amélioration du lien avec les partenaires concerne à la fois les échanges de données entre établissements et la communication du CHU vers ses correspondants.

→ Les établissements de santé doivent fluidifier les échanges de données, dans le respect du RGPD, pour améliorer la prise en charge du patient.

Le CHU de Poitiers est déjà mobilisé autour de plusieurs initiatives comme :

- SI SAMU et Nomadeec pour le SAMU,
- Etiam pour la neurologie,
- R@n pour la néphrologie,
- Krypton pour l'imagerie...

Il se positionne également sur des projets novateurs comme la création de la plateforme digitale en anatomopathologie Enovapath entre les trois CHU de Nouvelle-Aquitaine, à la fois pour améliorer la continuité médicale au niveau de la région, faciliter l'accès aux expertises et recourir à l'intelligence artificielle dans la réalisation des diagnostics, avec la perspective d'élargissement aux centres hospitaliers.

→ Dans ce cadre, un comité de pilotage IA sera constitué au CHU

→ Intégration automatique des données.

→ S'agissant de la communication avec ses correspondants, le CHU de Poitiers souhaite, en lien avec la médecine de ville, poursuivre la réflexion dans deux directions : travailler sur la qualité et la nature des documents transmis et permettre leur intégration automatique dans les logiciels de gestion des cabinets. Les actions en cours sur le programme SONS du Ségur numérique devraient faciliter cette ambition.

• **Mieux coordonner les acteurs pour gérer les situations sociales complexes**

Le CHU travaille déjà étroitement avec le DAC, notamment dans le cadre du SAS, mais également pour l'accompagnement des patients vulnérables.

Le CHU et le DAC souhaitent accroître leur capacité à répondre aux besoins d'accompagnement de patients vulnérables dont le contexte social empêche la sortie d'hospitalisation.

Pour ce faire, l'organisation des sorties complexes fera l'objet d'un groupe de travail sur le CHU avec le DAC.





• Relancer la dynamique de formation avec les professionnels de santé hors CHU

La connaissance mutuelle et l'amélioration des pratiques passent également par des temps **de partage d'information et de formation professionnels**.

A ce titre, le CHU soutient le développement de la formation médicale continue ouverte aux professionnels de santé libéraux.

Le CHU pourra mieux faire connaître l'organisation du système de santé au cours de la formation initiale des professionnels paramédicaux et médicaux (sage-femmes) au sein de ses écoles et instituts de formation.

En lien avec la faculté de médecine et de pharmacie, il sera recherché une meilleure information des étudiants en médecine et étudiants en pharmacie sur l'organisation hospitalière, l'organisation des professionnels libéraux et la nécessaire articulation des deux secteurs.

• Soutenir les CPTS dans la mise en œuvre de leurs missions

Le CHU de Poitiers a intégré ou travaille en partenariat avec l'ensemble des CPTS de la Vienne. Cependant, il sera nécessaire d'investir davantage la relation avec les CPTS de sorte à pouvoir, en lien avec chacun des sites du CHU, proposer un travail en réseau de l'ensemble des professionnels de santé. A cette fin, le CHU souhaite intégrer davantage les CPTS dans la vie des sites et notamment des sites de Châtellerauld, Loudun et Montmorillon. Cela doit se traduire par des temps d'information et d'échanges entre professionnels, l'implication dans des projets communs (prévention, dépistage, vaccination, gestion de crise).

Le CHU doit pouvoir proposer à chaque CPTS d'intégrer les groupes projets thématiques du CHU de sorte à mieux comprendre les besoins des professionnels ambulatoires (avis du spécialiste, actes médico techniques, programmation d'une consultation ou d'une hospitalisation, partagé d'informations médicales etc).

• Formaliser une gouvernance investie de mission de conceptualisation et de suivi

Afin de mieux associer les professionnels de santé libéraux et d'aboutir à une stratégie de la relation ville/hôpital concertée, le CHU de Poitiers souhaite proposer la formalisation d'une gouvernance dédiée.

Le CHU, en lien avec les CPTS de la Vienne, souhaite instituer **une commission de la coopération ville/hôpital** qui serait investie d'une compétence d'avis sur la stratégie et la conduite opérationnelle de la coopération ville/hôpital du CHU de Poitiers.

Cette commission aurait pour compétences :

- de proposer une stratégie de coopération ville/hôpital du CHU de Poitiers
- d'arrêter un plan d'actions annuel
- d'arrêter un bilan annuel de la coopération ville-hôpital

• Participer au virage domiciliaire en lien avec l'ensemble des professionnels de santé

Le service d'hospitalisation à domicile (HAD) est présent au CHU depuis 2010 avec une évolution, en nombre de places, qui s'est adaptée à la demande pour arriver à 80 places aujourd'hui. Durant la crise sanitaire, l'HAD a été plus que jamais identifiée comme une **solution de recours essentielle permettant d'éviter les hospitalisations à l'hôpital**. Cette période s'est traduite par un renforcement de l'HAD comme filière d'aval de l'établissement.

Pourtant, l'HAD souffre encore d'un **déficit de visibilité**, tant auprès de la population en général, que des professionnels de santé et de certains services du CHU.



L'enjeu est de poursuivre la dynamique engagée, en **augmentant le recours à l'HAD** dans le cadre de parcours patient structurés, avec la conviction que les bénéfices de cette alternative à l'hospitalisation ne sont plus à démontrer, tant pour les équipes médicales et soignantes que pour les patients, et dans le cadre des priorités nationales et régionales de santé.



ORIENTATION 6



INTÉGRER ET MOBILISER L'EXPÉRIENCE PATIENT
TOUT AU LONG DU PARCOURS DE SOINS ET DE VIE,
AFIN DE RENFORCER L'AMÉLIORATION CONTINUE
DE LA QUALITÉ ET DE LA SÉCURITÉ DES SOINS

PATIENT DEBOUT

Le CHU considère le patient comme acteur responsable de sa santé, partie prenante de sa prise en charge et le place au cœur de sa démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins. Au cours de son parcours hospitalier, le patient vit une expérience singulière et acquiert un savoir propre et spécifique. C'est ce qui est appelé « l'expérience patient » sur laquelle le CHU souhaite s'appuyer. Prendre en compte cette « expérience » est un enjeu majeur en termes d'amélioration des prises en charge. Connaître le vécu du patient est indispensable pour contribuer à cerner ses attentes et ses besoins et à lui proposer des réponses et des prises en charge adaptées. Cette approche favorise une meilleure communication entre professionnels et patients et permet d'instaurer progressivement de véritables partenariats soignants-soignés. Sa voix est portée par les représentants des usagers, très impliqués dans la vie de l'établissement, qui viennent de formaliser le premier projet des usagers du CHU.

Au-delà de la prise en compte de l'expérience patient, l'accompagnement des équipes autour des enjeux de maîtrise des risques constitue un élément incontournable afin de garantir des soins et des parcours de qualité pour les patients.



➔ DÉPLOYER LA CULTURE DE L'EXPÉRIENCE PATIENT AU PROFIT DE L'AMÉLIORATION DES PRISES EN CHARGES

L'expérience patient portée par les professionnels et par les représentants des usagers concerne de nombreux champs :

- **Partenariat patient** : Le CHU souhaite encourager des **rencontres sous forme de tables rondes** dans chaque spécialité médicale, impliquant les professionnels médicaux et paramédicaux ainsi que des patients à distance de leur hospitalisation. Ce partenariat est renforcé par un accompagnement des équipes et la mise à disposition d'outils (charte du patient expert, patient partenaire...). La **mise en place de formations-actions « Vis ma vie de patient »** à destination de tous les professionnels soignants et médicaux permet de mieux appréhender le vécu du patient hospitalisé. Elles contribuent à développer la cohésion d'équipe, susciter une réflexion éthique et promouvoir la bientraitance.

- **Recueil des résultats des soins perçus par le patient :**

- Le CHU souhaite renforcer les enquêtes de satisfaction en utilisant les Questionnaires PROM'S qui permettent de mesurer la perception des résultats des soins reçus par le patient, (par exemple, après une intervention chirurgicale ou la mise en place d'un traitement), ou lors du suivi de pathologies (par exemple, concernant la douleur, les symptômes...).

- **L'amélioration et la simplification du parcours patient** restent des enjeux forts et concernent notamment les points d'attention suivants : l'accueil (en instaurant par exemple une entrée administrative unique), la coordination du parcours, les outils et moyens de communication (en privilégiant l'*email*), les délais de prises de rendez-vous, la qualité des repas, l'organisation de la sortie et l'amélioration du suivi post-hospitalisation.

- **Le CHU souhaite valoriser la place des associations** notamment grâce à la création d'une cartographie des associations intervenant sur les différents sites du CHU Poitiers et à leur implication dans la démarche de Label Usagers. Ce label, accordé par les représentants des usagers, a pour objectif d'offrir aux patients des garanties sur la qualité de l'accueil au CHU de Poitiers mais également de valoriser les équipes et leurs efforts quotidiens. L'ouverture d'un espace des usagers sur chaque site hospitalier sera accompagnée d'une stratégie de communication adaptée pour une optimisation de la visibilité de ces espaces. La rédaction de plaquettes d'information à destination des familles de patients dans les différents services permet d'expliquer la prise en charge et les missions des associations d'usagers.



➔ DÉVELOPPER LA CULTURE QUALITÉ ET SÉCURITÉ AUPRÈS DES PROFESSIONNELS

- La sensibilisation de l'ensemble des professionnels à la culture qualité-sécurité s'appuie sur différents leviers :

- **Améliorer la communication sur les actions menées au sein des services pour valoriser, décroiser** (par exemple : revues qualité de pôle, Qualis-coop, articles grand public et internes...).

- **Renforcer la communication sur les retours d'information pour les événements indésirables** auprès des professionnels déclarants, afin qu'ils aient connaissance des échanges et suites données à leur déclaration. L'objectif est de développer une culture du signalement libre et transparent, et de valoriser les actions mises en place grâce aux déclarations.

- **Élargir les cellules qualité des pôles** et les comités de retour d'expérience (CREX) à tout professionnel qui le souhaite.

- **Diversifier les outils de communication** (questionnaires en ligne, serious game ou simulation virtuelle telle la chambre des erreurs), et sanctuariser des temps d'échange (stand-up, café qualité, réunion flash...) ce qui permet d'améliorer l'accès à l'informa-

tion, de véhiculer des messages identiques auprès de tous, de valoriser des initiatives individuelles de service ou de pôle et de sensibiliser le plus grand nombre.

- **Développer la formation continue et initiale, théorique et de terrain** : le *e-learning* ou encore la formation pratique des étudiants sont autant d'outils qui enrichissent les compétences des professionnels, et leur sensibilité sur des thématiques impératives au regard des attendus des autorités sanitaires. La participation des étudiants à des évaluations sur le terrain, leur donnant ainsi un aperçu concret des enjeux du métier, est également un axe de réflexion que l'établissement souhaite explorer.

- **Mener une campagne d'incitation à l'accréditation médicale**, que ce soit individuelle ou par équipe, pour les médecins exerçant dans des professions à risque est une initiative qui renforce la confiance des patients et stimule l'excellence professionnelle. Une réflexion sur l'accréditation par équipe sera par ailleurs menée.



➔ SÉCURISER LE CIRCUIT DU MÉDICAMENT

La prise en charge médicamenteuse est un processus complexe : il comprend de nombreuses étapes (prescription, dispensation, livraison, stockage, administration, etc.) et implique de nombreux acteurs. Chaque étape de ce circuit comporte des risques, pouvant engendrer des erreurs et avoir des conséquences graves. Maîtriser ce circuit est un enjeu fondamental pour garantir la qualité des soins et améliorer l'expérience du patient. Optimiser la gestion des produits de santé pour sécuriser et fiabiliser ce circuit à toutes les étapes est l'objectif primordial de l'établissement :

- Harmoniser les modalités de prescription en poursuivant l'informatisation de l'ensemble des services (prescription / administration) et en favorisant au maximum l'interopérabilité des logiciels. Ces actions permettent de maîtriser les prescriptions sur le plan qualitatif et en terme de pertinence des prescriptions. Une vigilance particulière est portée sur les médicaments à « haut » risque, pour lesquels une stratégie de sécurisation est instaurée.

- Sécuriser le stockage des produits de santé concerne l'ensemble des unités de soins. Cette étape du processus doit faire l'objet de mise en place d'infrastructures adaptées, homogénéisées et sécurisées (salles de soins, armoires, ...).

- S'assurer que l'administration des médicaments est réalisée dans les conditions les plus sécuritaires est un des enjeux de l'établissement. Pour l'ensemble des produits de santé et en particulier pour les médicaments présentant des risques majeurs pour les patients, des mesures de sécurisation doivent être définies et développées (identification et analyse de risques, rédaction de référentiels de bonnes pratiques, évaluation de ces dernières sur le terrain, formation).

- Mettre en place des conciliations des traitements médicamenteux, soit dans le cadre de transferts entre services, soit dans le cadre du lien ville-hôpital, à l'entrée comme à la sortie, afin de garantir une prise en charge sécurisée, fluide et fiable pour les patients et les professionnels.

- Améliorer les délais d'accès des patients aux produits de santé, et en tout premier lieu les médicaments, en optimisant leur mise à disposition dans les services de soins, en améliorant la gestion des dotations.



➔ POURSUIVRE LA DÉMARCHE DE CERTIFICATION V2020 ET L'ÉVALUATION MÉDICO-SOCIALE

Le CHU poursuit son engagement dans la certification V2020 avec une nouvelle visite programmée en juin 2025 et s'inscrit dans une nouvelle dynamique l'évaluation médico-sociale. La certification est préparée en continu mais une auto-évaluation sera réalisée en 2024. L'évaluation médico-sociale concer-

nera en 2025 les 4 EHPAD du CHU (Châtelleraut, Loudun, Lusignan et Montmorillon). L'ensemble des professionnels seront impliqués dans ces démarches. Une attention toute particulière sera portée au travail en équipe et à la coordination entre professionnels, et avec les patients et usagers.

Retrouvez toute l'actualité du CHU sur notre site internet ainsi que sur les réseaux sociaux !



Projet d'établissement 2024-2028 du CHU de Poitiers

Maquette, mise en page et photographies : Maxime Debernard
(Crédit photo : Direction de la communication et du mécénat du CHU de Poitiers)

Document édité par le CHU de Poitiers et tiré à 2 000 exemplaires
Impression par l'imprimerie SIPAP (Poitiers) - Janvier 2024



CHU
Poitiers

*Votre santé,
notre engagement*